



**validé au conseil
d'administration
18 avril 2024**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Présidente : Claire FOURCADE
Secrétaire du bureau : Christine de GOUVION SAINT CYR

Rédactrice : Elise LEBLANC, directrice administrative et financière
avec l'aimable participation de Claire DARCHY



RAPPORT MORAL

Bien difficile de tirer un bilan de 2023 sans qu'il soit teinté de ce que nous savons déjà de 2024. Le temps s'allonge et se contracte au rythme d'une réflexion collective sur la fin de vie et les soins palliatifs qui se déploie largement depuis maintenant plusieurs années et dans laquelle la Sfap essaie de tenir sa place.

Dans l'agitation d'un débat aux multiples enjeux sociétaux, soignants et politiques nous tentons d'être fidèles à l'histoire de la Sfap et des soins palliatifs en France et de tenir le très fragile équilibre de notre double vocation scientifique et militante pour le développement des soins palliatifs.

C'est évidemment un exercice d'une redoutable complexité riche en doutes et incertitudes et pourvoyeur d'insomnie plus souvent que de repos.

Il y a quelques années, lors du dernier débat législatif, notre communauté palliative s'est trouvée fragilisée et au bord de la division. Ce risque a été le moteur de mon engagement et il continue de l'être aujourd'hui.

A nouveau notre société nous convoque et nous impose une révision collective de ce qui fonde notre pratique et nos engagements.

Notre assemblée générale est une occasion précieuse de penser, discuter et ajuster ensemble nos choix. Nous devons décider ensemble la parole que nous voulons porter et ceux à qui nous souhaitons confier la mission de le faire.

Mais pour penser ensemble un avenir incertain, un regard en arrière est nécessaire. Pour décider ce que nous voulons faire nous devons nous appuyer sur ce que nous avons déjà fait.

L'année 2023 a été non seulement riche mais aussi bien plus variée que ce que vous imaginez peut-être. Même quand il semblait que la politique écrasait tout, nous avons essayé de tenir le cap et de ne rien lâcher.

Nous nous étions fixé plusieurs objectifs et tout d'abord la mise en œuvre progressive mais déterminée du projet associatif que nous avons voté avec une organisation de la SFAP en 3 pôles : gouvernance, scientifique et plaidoyer. Cette organisation sera la trame de ma relecture de 2023.

Notre pôle gouvernance gère le fonctionnement quotidien d'une association qui grandit tant par son nombre d'adhérents que par la structuration de son équipe salariée.

Elise Leblanc et Anne Marie Colliot ont porté ensemble la croissance de cette équipe. Chaque recrutement est un enjeu qui nécessite du temps et chaque arrivée est un défi qui demande un accompagnement attentif. Elles ont su toutes les deux, fédérer par leur sourire et leurs compétences humaines, une équipe soudée, motivée avec laquelle j'ai, à titre personnel, un immense plaisir à travailler. Claire Darchy, arrivée fin 2022, est le sourire qui vous accueille et votre lien avec la SFAP.

En septembre 2023, Catherine Roussel est devenue la première directrice scientifique de notre société savante mais nous y reviendrons. Elles sont venues rejoindre Bénédicte Leclerc, Florence Volpe et Julien Benoit qui continuent leur mission de soutien du bénévolat d'accompagnement en France. Bienvenue également à Clémentine Mathis, cheffe de projet Derniers Secours qui nous a rejoint en 2023. Merci à chacun de vous sans qui l'engagement des dizaines de bénévoles que nous sommes ne pourrait pas se traduire de façon aussi positive.

- Le pôle scientifique de la Sfaf a vocation à traduire et développer sa mission fondamentale de société savante insuffisamment structurée et valorisée jusqu'à présent. Doté d'une directrice scientifique dont la grande expérience du monde de la recherche est un atout essentiel. Ce pôle a pour mission de coordonner tous ceux qui s'impliquent dans la formation, la recherche, la diffusion des connaissances ou encore les liens internationaux. Impossible de citer tous ceux qui mettent leur énergie inépuisable au service de la connaissance mais je voudrais remercier Ségolène Perruchio, Elise Perceau Chambard, Mathilde Ledoux, Laurent Calvel, Xavier Mattelaer qui, avec bien d'autres vont contribuer à placer la sfap au niveau scientifique qui doit être le sien.

- Le pôle plaidoyer de la Sfaf porte la parole des soins palliatifs dans le débat public, politique et médiatique. Vaste programme en ces temps agités.

Être présent lors de la convention citoyenne, construire un collectif soignant transdisciplinaire qui réunit maintenant 21 organisations professionnelles, publier en français et en anglais un avis éthique commun, concevoir une campagne de communication qui affiche les soins palliatifs dans les gares, le métro ou à la télévision, être présents sur les réseaux sociaux, assurer le lien avec le monde politique et médiatique, fédérer une communauté de donateurs pour soutenir les actions de la SFAP et bien sûr développer Derniers Secours, notre projet phare de sensibilisation du grand public à l'accompagnement qui a déjà touché plus de 1500 personnes. Merci à Catherine Renard, Marie Danel, Christianne Roy, Laurent Frémont, Thibault Baranger et tant d'autres. Ensemble, on va plus loin !

Ces 3 pôles regroupent des dizaines de groupe de travail qui travaillent à construire une réflexion collective à la hauteur des enjeux. Un immense merci à tous ceux qui s'y impliquent, les font vivre et sont notre richesse collective. Vous tous qui êtes adhérents et avez ainsi manifesté votre attachement à la SFAP êtes tout spécialement attendus dans ces groupes. Au vu de leur diversité, il n'est pas possible que vous n'y trouviez pas votre bonheur !

Les missions sont nombreuses, les défis parfois vertigineux, la responsabilité parfois bien lourde, je ne vous le cache pas. Bien au-delà des limites humaines. Les miennes en tout cas.

Comment porter la parole du plus grand nombre sans la travestir ? Comment laisser aussi de l'espace et de la place à ceux dont les choix sont différents ? Comment tenir avec chacun de vous la promesse du non abandon ? Comment être présent pour vous là où vous attendriez la SFAP ? Comment faire de nos différences et de nos fragilités une force et non une faiblesse ? Comment être à la hauteur de ceux qui nous font confiance : nos patients et leurs proches car c'est bien pour eux que nous nous impliquons et que nous engageons tant d'énergie ?

Rien de tout cela, absolument rien, ne serait possible sans l'aide indéfectible d'un bureau soudé, disponible ne comptant ni ses heures ni ses efforts, adossé à un conseil d'administration et un conseil scientifique très investis. Il m'est difficile de leur exprimer de façon juste mon immense reconnaissance. Votre SFAP, notre SFAP ne serait pas ce qu'elle est sans ce travail colossal mais aussi cette amitié partagée. MERCI.

Dr Claire FOURCADE

Présidente de la SFAP



SOMMAIRE

LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SFAP	5-6
ASSEMBLEE GENERALE	7
PROJET ASSOCIATIF	9
LES POLES	10
• POLE SCIENTIFIQUE	11
• POLE PLAIDOYER ET COMMUNICATION	32
• POLE VIE ASSOCIATIVE ET ADMINISTRATION	51
LE RAPPORT FINANCIER	71
SALARIES ET REMERCIEMENTS	74
LEXIQUE	75

LE BUREAU DE LA SFAP



**Claire
FOURCADE**
PRÉSIDENTE



**Ségolène
PERRUCHIO**
VICE PRÉSIDENTE



**Catherine
RENARD**
VICE PRÉSIDENTE



**Lyn
SILOVE**
VICE PRÉSIDENTE



**Christine de
GOUVION SAINT CYR**
SECRÉTAIRE



**Christianne
ROY**
TRÉSOSIERE



**Emmanuel
de LARIVIERE**
TRÉSOSIERER ADJOINT



**Karine
DORMOIS**
INFIRMIERE



**Olivier
POLIDORI**
MÉDECIN

Le Bureau est l'organe exécutif du conseil d'administration. Il est élu par le CA et renouvelé chaque année après l'élection des nouveaux administrateurs et l'assemblée générale de la SFAP.

Ses missions :

- Préparer et relayer le travail du CA
- Conduire la mise en œuvre de la politique générale définie par le CA
- Stimule la communication interne et favorise l'action collective
- Représente l'association dans ses actions de relations publiques
- Gère les salariés

Concrètement :

- Il établit les ordres du jour du CA. Il peut être sollicité pour faire porter à l'attention du CA des points d'actualité ou de réflexion.
- Il organise une commission « logo et partenariats » qui valide et contrôle l'apposition du logo de la SFAP sur des programmes partenaires.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau de la SFAP :

- **Présidente** : Claire FOURCADE, médecin, Narbonne,
- **Vice-présidentes** : Ségolène PERRUCHIO, médecin, Puteaux, Catherine RENARD, bénévole, Agen et Lyn SILOVE, infirmière Paris
- **Secrétaire** : Christine de GOUVION SAINT CYR, représentant Etre là Grand Paris, Paris
- **Trésorière et trésorier adjoint** : Christianne ROY, représentant la Coordination Régionale Réseau de soins palliatifs Centre Val de Loire, Tours et Emmanuel JUDE de LARIVIERE, médecin, Bordeaux
- **Membres** : Karine DORMOIS, infirmière libérale, Marseille et Olivier POLIDORI, médecin, Châteauroux

Nom	Prénom	Collège	Lieu d'exercice	Ville Prof.
CARRER	Laure Anne	Acteurs en soins infirmiers	Cabinet libéral	AIX EN PROVENCE
COMOLET	Véronique	Asso de bénévoles d'accompagnement : pers morale (AIM)	AIM	PARIS
CZAPIUK	Georges	Médecins	HAD	PARIS
DALL AGNOL	Anne-Claire	Travailleurs sociaux	Cellule Animation régionale SP	RENNES
DANEL	Marie	Médecins	USP	LILLE
DE BAUDUS	Sabine	Asso de bénévoles d'accompagnement: pers morale (Petits frères des Pauvres)	Les petits frères des Pauvres	PARIS
DE GOUVION SAINT CYR	Christine	Asso de bénévoles d'accompagnement : pers morale (Etre là Grand Paris)		PARIS
DE MARGERIE	Olivier	Asso de bénévoles d'accompagnement : représentant Fédération JALMALV	Fédération JALMALV	PARIS
DESVAUX	Françoise	Asso de bénévoles d'accompagnement : représentant Fédération Être-là	ETRE LA	PARIS
DORMOIS	Karine	Acteurs en soins infirmiers	Cabinet libéral	MARSEILLE
FOURCADE	Claire	Médecins	USP	NARBONNE
GAUTIER	Sigolène	Psychologues	USP	LYON
GEORGES	Marie-Martine	Asso bénévoles d'accompagnement : pers morale (fédération Alliance)	Fédération Alliance	AYGUESMORTES
GRANGEAT	Christine	Acteurs en soins infirmiers	SSR	ST MARTIN D'HERE
JUDE DE LARIVIERE	Emmanuel	Médecins	USP	BORDEAUX
THIEURMEL	Hubert	Acteurs en soins infirmiers	retraité	BOUJAN /LIBRON
MAILLE	Olivier	Médecins	USP	MONTPELLIER
MONNIER	Pauline	Collectifs prof. santé : pers morale (Equipe mobile de soins palliatifs l'Estey-Mutualité)	EMSP	BORDEAUX
PERRUCHIO	Ségolène	Médecins	CH Rives de Seine - Site Puteaux	PUTEAUX
POLIDORI	Olivier	Médecins	USP	CHATEAUXROUX
PONCHON	Evelyne	Asso de bénévoles d'accompagnement : indiv	REGAIN	LE THOR
RENARD	Catherine	Asso de bénévoles d'accompagnement : indiv	ALLAINCE 40	AGEN
RIOU	Robert	Asso de bénévoles d'accompagnement : pers morale (Jalmalv Drome Nord)	JALMAIV Drome Nord	VALENCE
ROUHIER	Raphaëlle	Autres acteurs de soins, nutritionniste	HDJ	NARBONNE
ROY	Christianne	Collectifs prof. santé : pers morale (coord. Rég. Réseau soins palliatifs Centre Val de Loire)		TOURS
SCHOONBERG	Sylvie	Médecins	EMSP	AGEN
SILOVE	Lyn	Acteurs en soins infirmiers		PARIS
ZIELINSKI	Agata	Usagers système santé & personnalités qualifiées	Philosophe	PARIS
Invités				
MAURICE	Mathias	Autres acteurs de soins, Directeur établissement	HSTV	LAMBALLE

Invités :

Laurent CALVEL, Président du CNEFUSP, médecin, STRASBOURG / Anne Marie COLLIOT, chargée de mission (salariée) / Elise LEBLANC, directrice administrative et financière (salariée) / Mathilde LEDOUX, co-Présidente du CS de la SFAP, médecin, SAINT NAZAIRE / Mathias MAURICE, directeur HSTV, LAMBALLE / Elise Perceau-CHAMBARD, médecin, co-Présidente du CS de la SFAP, médecin, LYON / Catherine ROUSSEL, directrice scientifique (salariée)

L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de la SFAP s'est réunie le 15 juin 2023 à la Cité des Congrès de Nantes durant le congrès annuel des soins palliatifs

Conformément à l'article 8 des statuts et l'article 46 du règlement intérieur, l'Assemblée générale a été convoquée le 12 mai 2023, par voie électronique.

L'ordre du jour a été le suivant

- Rapport moral et introduction et accueil des nouveaux administrateurs
- Résultat des votes électroniques 12 mai 2022 – 11 juin 2023 Claire Fourcade, Présidente
- Rapport d'activité de l'exercice 2022 Christine de Gouvion Saint-Cyr, Secrétaire et Ségolène Perruchio Vice-Présidente
- Rapport de gestion de l'exercice 2022 et présentation du budget 2023 Christianne Roy, Trésorière et Emmanuel de Larivière, Trésorier adjoint
- Rapport des commissaires aux comptes Jean-Philippe Mathorez, Commissaire aux comptes, cabinet Mazars
- Questions et discussion
- Vote des résolutions

Après consultation de l'Assemblée générale, le vote des résolutions s'est fait à main levée. Se sont exprimés : 30 personnes morales et 174 individuels soit 204 adhérents, représentant 234 voix. Dont 59 pouvoirs ont été reçus en amont de l'Assemblée générale

Les résolutions ont été votées à l'unanimité des personnes présentes et représentées

L'ASSEMBLEE GENERALE

Les résolutions

- **Résolution 1** : L'assemblée générale donne quitus au Président sur le rapport moral.
- **Résolution 2** : L'assemblée générale approuve le rapport d'activité de l'exercice 2022.
- **Résolution 3** : L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels (bilan, annexe légale comprenant notamment le compte d'emploi des ressources, rapport de gestion), et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2022 qui se soldent par un bénéfice de 278 514 €.
- **Résolution 4** : L'assemblée générale constate le bénéfice de 278 514 € et décide d'affecter ce résultat à hauteur de 78 514 € en « report à nouveau » qui reste disponible, pour 100 000 € en réserve de trésorerie et pour le solde de 100 000 € en réserve de projet associatif.
- **Résolution 5** : l'assemblée générale approuve le budget 2023 proposé par le CA et qui se solde par un résultat à 0 €
- **Résolution 6** : L'assemblée générale après avoir pris connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes approuve ces rapports et les conventions réglementées mentionnées.
- **Résolution 7** : L'assemblée générale donne quitus aux membres du conseil d'administration de leur gestion pour l'exercice 2022.
- **Résolution 8** : L'assemblée générale décide de nommer au Conseil d'Administration les nouveaux administrateurs qui ont été soumis au vote pour une durée de 3 années, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025 ou pour la durée du mandat restant à courir.
- **Résolution 9** : Tout pouvoir est donné aux personnes dûment habilitées pour procéder aux mesures de déclaration et de publicité légales et réglementaires.
- **Résolution 10** : Après avoir entendu le détail du legs Janissier en faveur de la SFAP et en particulier le descriptif du bien immobilier qu'il comprend (maison de ville au centre de Carcassonne, d'une valeur de 200 000 €) : Tout pouvoir est donné à la direction de l'association pour la gestion du legs reçu (suivi du legs, vente du bien immobilier, etc). L'assemblée générale approuve la mise en vente du bien immobilier.

PROJET ASSOCIATIF

Un groupe de travail a été mis en place pour suivre le déploiement du projet associatif présenté en plénière au congrès de Bordeaux (juin 2022). Composé de membres du Bureau (Ségolène, Christine), de salariées de la SFAP (Elise, Anne Marie), animé par Etienne FieSSinger (notre consultant qui nous accompagne depuis le début sur ce projet), le groupe de travail s'est réuni à 10 reprises avec les priorités suivantes :

1. La structuration et le développement du pôle Savoirs

- Recrutement d'un salarié dédié pour animer et renforcer le pôle scientifique : Catherine Roussel nous a rejoints en septembre 2023.
- Mise en place d'un comité de pilotage « Copil Savoirs » permettant de partager et coordonner les réflexions menées au sein du Conseil scientifique (CS), du CNEFUSP, du groupe éthique, du groupe Congrès et du Conseil d'administration de la SFAP.
- Développement de l'activité formation de la SFAP via le partenariat avec l'école des soins palliatifs de Jeanne Garnier et le renforcement de l'activité des webinaires.
- Lancement de la mise à jour des recommandations et fondamentaux en matière de soins palliatifs sous la houlette du CS.

2. L'appui au développement de projets « phare » du pôle plaidoyer

- Suivi du projet Derniers Secours
- Cadrage du chantier sur le repérage des solutions innovantes

3. La mise en place du pôle gouvernance

- Appui aux salariés dans leurs missions
- Préparation au changement d'outil d'appel à cotisation

En 2024

Le groupe de travail en charge du déploiement du projet associatif sera réorganisé, afin de concilier la gestion du quotidien, l'actualité politique et la mise en place du projet associatif, qui prévoit encore :

- La structuration du pôle plaidoyer, avec à terme, le recrutement d'un responsable dédié et d'un responsable de la levée de fonds, ainsi que la refonte du site internet.
- Une réflexion sur la gouvernance : composition et élection du CA et du Bureau
- La poursuite du déploiement du pôle savoirs
- Et la concrétisation de la mise en place de ce projet associatif par l'évolution des statuts qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale de la SFAP.

PÔLES

Le Conseil d'administration organise l'action de l'association sous forme de pôles. Créé à des fins de cohérence et de lisibilité internes et externes, un pôle rassemble des groupes de travail traitant de thématiques qui s'inscrivent dans un même champ d'action ou qui poursuivent des objectifs stratégiques similaires ou complémentaires. La responsabilité de chaque pôle est confiée pour 2 ans à un binôme dont au moins un des deux est membre du CA.

2023 aura été une année charnière, durant laquelle nous sommes passés de quatre pôles à trois pôles conformément au projet associatif validé en 2022.

Le Conseil d'administration remercie chaleureusement les porteurs des anciens pôles :

Pôle 1 : mobiliser les acteurs

Sigolène GAUTIER et Emmanuel de LARIVIERE

Pôle 2 : développer et transmettre les savoirs

Agata ZIELINSKI, Laure Anne CARRER, Sylvie SCHOONBERG

Pôle 3 : Promouvoir l'accès aux soins palliatifs et à l'accompagnement

Hubert THIEURMEL et Valérie AMOUROUX

Pôle 4 : Diffuser la culture palliative

Véronique COMOLET et Catherine RENARD

En 2024, les 3 pôles autour desquelles l'action de la SFAP est dorénavant organisée, sont :

Pôle scientifique : Ségolène PERRUCHIO

Responsable salariée du pôle : Catherine ROUSSEL

Pôle plaidoyer et communication : Claire FOURCADE et Emmanuel de LARIVIERE

Responsable salarié : à recruter

Chargée de mission salariée en 2024 : Anne Marie COLLIOT

Pôle vie associative et administration : Christianne ROY et Christine de GOUVION SAINT CYR

Responsable salariée : Elise LEBLANC

PÔLE SCIENTIFIQUE



Responsables :

Ségolène PERRUCHIO, vice-présidente

Catherine ROUSSEL, directrice scientifique

VALORISATION DU BENEVOLAT

+ de 6200 heures données

COFIL SCIENTIFIQUE



**Ségolène
PERRUCHIO**

Co-Responsables Pôle scientifique



**Catherine
ROUSSEL**



Elise PERCEAU

Co-Présidentes Conseil scientifique



Mathilde LEDOUX



**Laurent
CALVEL**

Président CNEFUSP



Clémence JOLY

**Co-Responsables Groupe
Ethique**



**Agata
ZIELINSKI**



**Xavier
MATTELAER**

**Groupe Congrès /
Webséminaire**



**Guillaume
ECONOMOS**

**Membre Copil
scientifique**

Le Pôle scientifique de la Sfap regroupe l'ensemble des activités permettant de favoriser les collaborations scientifiques en matière de soins palliatifs, de développer et transmettre les savoirs, de faciliter la recherche et d'améliorer les connaissances et les pratiques.

Il regroupe des instances élues ou permanentes (cf chapitres dédiés) :

Le Conseil Scientifique (CS)

Le Collège National des Enseignants pour la Formation Universitaire en Soins Palliatifs (CNEFUSP)

Le Groupe de réflexion éthique

Le Groupe Congrès

Le Groupe Relations Internationales

Et des Groupes de travail (cf chapitres dédiés) :

Formation, Ecoles et partenariats

Webséminaires

Appl'idel

Un comité de pilotage (Copil)

Mis en place dans le cadre du projet associatif de la SFAP en 2023, le COPIL a un rôle stratégique et de suivi des opérations. L'objectif principal est d'assurer le lien entre les différentes instances scientifiques de la Sfap, dans une vue transversale. Il s'agit de définir, orienter et soutenir les actions et thématiques scientifiques prioritaires, évaluer les interactions, les collaborations, et l'impact par rapport à la stratégie globale de la SFAP en lien avec le bureau et le CA.

La finalité est de valoriser les apports de chaque groupe, de développer dans la durée l'approche scientifique des divers travaux de la Sfap, et de partager une vision d'ensemble favorable à l'harmonisation et à la valorisation des savoirs, et au développement du domaine des soins palliatifs et de l'accompagnement.

o Sa composition : deux membres élus appartenant au Conseil d'administration et des représentants de chaque instance élue ou représentative du pôle, le CS, le CNEFUSP, le Groupe Ethique et le Groupe Congrès, ainsi que de la Directrice scientifique.

En avril 2024, les membres sont : Ségolène Perruchio, Elise Perceau-Chambard et/ou Mathilde Ledoux, Guillaume Economos, Laurent Calvel, Xavier Mattelaer, Agata Zielinski et/ou Clémence Joly, et Catherine Roussel.

Projection 2024 et à 5 ans

Un COPIL dynamique avec un rythme de réunion mensuel qui a pour mission de :

- Contribuer à la mise en place d'une filière de médecine palliative
- Renforcer la dimension scientifique du congrès annuel
- Développer les regards croisés (pluridisciplinarité, recherche, pratiques cliniques, éthique, international, collaborations avec les sociétés savantes...)
- Accélérer le développement des formations et partenariats initiés en 2023
- Déployer les outils scientifiques, ressources pour les professionnels de santé
- Réfléchir à la programmation des soins palliatifs et à leur déploiement sur les territoires (advance care planning)

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Co-Présidentes :

Elise Perceau-Chambard et Mathilde Ledoux

Une instance pérenne et charnière du pôle scientifique avec 24 membres élus
Un lieu de réflexion scientifique en pluridisciplinarité, permettant une prise de recul sur l'accompagnement et les soins palliatifs, les enjeux et l'évolution de la spécialité.

Mission générale

Donner un avis sur les objectifs scientifiques et sur la politique scientifique générale de l'association, et contribuer au développement des connaissances scientifiques de la SFAP en tant que société savante. Le CS développe principalement une fonction de conseil, d'expertise et de coordination ou d'évaluation de travaux contribuant à l'amélioration des soins et thérapeutiques appropriés aux patients relevant de soins palliatifs.

Et plus spécifiquement,

- donner un avis sur les publications des groupes de travail, et les décisions d'ordre scientifique de la SFAP y compris concernant son congrès annuel national.
- proposer, élaborer ou valider les orientations scientifiques et émettre des recommandations dans le champ des soins palliatifs.
- développer des collaborations spécifiques avec les autres sociétés savantes en Médecine et en Sciences Humaines et Sociales, ainsi que les coopérations avec l'international.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Faits marquants 2023

- Soutien au recrutement et accueil de la directrice scientifique.
- Réalisation d'une charte d'engagement pour les membres.
- Développement des pages de la SFAP dans Médecine Palliative (4 éditoriaux, 1 article juridique, 3 articles du groupe Ethique, 4 focus sur thérapeutiques palliatives, 4 mises en lumière de posters primés, et de groupe de la SFAP : Derniers secours, jeunes générations, ...).
- Création d'un groupe Référentiels et Recommandations ; 1ère phase d'analyse de la documentation.
- Renforcement des collaborations avec la 2SPP, l'AFSOS, la SFNDT, la SFCardiologie, et la SFGG.
- 3 webinaires : Soins palliatifs et précarité, LISP, Immanquables du congrès.
- Thèmes de réflexions du CS : approche précoce en soins palliatifs, approche intégrée des SP au-delà de la cancérologie ; traitements de la douleur et de la dépression ; avis sur les INM.

Ce qu'il reste à faire

- Journée thématique Conscience « Comment être soignant de celui qui présente des troubles de la conscience ? » (20/09/2024), et les autres journées scientifiques, ainsi que les webinaires scientifiques SFAP 2024/2025.
- Aboutissement du travail d'enquête sur les Approches Non Médicamenteuses (ANM).
- Poursuivre la réflexion initiée en 2023 avec le Groupe Congrès sur le renforcement de la dimension scientifique.
- Déployer l'activité du groupe Référentiels et recommandations avec un ancrage dans le CS pour la validation de contenus, et des liens avec les sociétés savantes connexes.
- Poursuivre le travail pour Médecine Palliative.
- Favoriser la démarche scientifique à l'échelle internationale en contribuant aux actions du Groupe Relations Internationales (GRI).
- Communiquer sur les objectifs et activités du CS.

Nos ambitions à 5 ans

- Renforcer la coordination avec le CNEFUSP, le Groupe Ethique, le CNPAMP, et les sociétés savantes.
- Accentuer le rôle de conseil en amont des activités, et la relecture scientifique des travaux ou des programmes de formation.
- Accompagner le développement d'un socle documentaire en ligne, pérenne et qualitatif, et engager des cycles de mise à jour.
- Favoriser les collaborations à l'échelle nationale et internationale pour renforcer la valeur des travaux et la stratégie scientifique de la SFAP.

COLLÈGE NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE EN SONS PALLIATIFS (CNEFUSP)

Responsable : Laurent CALVEL

Le CNEFUSP contribue à l'évolution et à la diffusion des pratiques et de la démarche de soins palliatifs par le biais d'une formation universitaire de qualité, adaptée aux étudiants et aux spécificités cliniques des contextes du soin.

Les objectifs

- Coordonner nos actions sur un plan national voire international
- Penser, structurer, développer et promouvoir la filière universitaire de Médecine Palliative
- Être l'interlocuteur des tutelles, des instances et des institutions sur l'axe formation en soins palliatifs
- Permettre un maillage entre les acteurs et les structures investis dans la formation en soins palliatifs à l'université
- Contribuer à une dynamique pédagogique pluridisciplinaire et interprofessionnelle et la promouvoir dans nos divers lieux d'enseignement
- Travailler en coopération avec les enseignants en santé et en sciences humaines et sociales, leurs collègues et leurs comités nationaux professionnels
- Réfléchir et co construire les axes de formation et de recherche en soins palliatifs et les articuler en transdisciplinarité

Faits marquants de l'année

La poursuite des actions pédagogiques et des suivis en lien avec les réformes des études médicales

Le positionnement, le développement et la structuration de la filière universitaire de Médecine palliative

L'implication et la vigilance quant aux actions à mener dans le cadre de l'axe 2 du 5ème plan Les articulations, les manifestations d'intérêt, les points de vigilance nécessaires et permanents en matière de paradigme clinique, de recherche et de formation en soins palliatifs (Instruction de juin 2023, rapport de la préfiguration de la stratégie décennale).

Ce qu'il reste à faire

Actualiser le référentiel "Soins Palliatifs de 2ème cycle des études médicales"

Poursuivre dans l'ensemble des registres évoqués ci-dessus pour ancrer d'autant plus la place de la filière des soins palliatifs au cœur de la société , de la communauté de soins et de l'université.

Quelles ambitions dans 5 ans ?

La reconnaissance et la valorisation d'une spécialité/compétence experte médicale et paramédicale en soins palliatifs

Le développement et le renforcement de la filière universitaire en soins palliatifs (enseignement et recherche) pluridisciplinaire et interprofessionnelle

Verbatims

Viser une formation initiale graduée allant de la sensibilisation à la spécialisation. L'existence de la discipline et son intégration en pratique clinique reposent sur une identité universitaire claire, lisible et cohérente, basée sur une vraie politique de développement de la Médecine Palliative française.

GROUPE RÉFLEXION ÉTHIQUE

Responsables : Clémence JOLY et Agata ZIELINSKI

Le groupe Ethique vise à identifier les orientations éthiques et les dilemmes qui sont au cœur des pratiques des soins palliatifs, à l'aide des outils conceptuels que fournissent les sciences humaines et la philosophie.

Les objectifs

- Identifier les valeurs fondatrices de la SFAP (et/ou des soins palliatifs). Réfléchir sur les valeurs qui animent l'action des soins palliatifs.
- Faire appel à des récits de situations cliniques soulevant des questions éthiques.
- Développer et partager des outils d'animation et de réflexion éthique.
- Aider au développement des capacités éthiques des acteurs des soins palliatifs.
- Améliorer la qualité des soins et de l'accompagnement.
- Faire entendre la voix de la SFAP dans les débats sociétaux.

Faits marquants de l'année

- Finalisation et valorisation des travaux sur les thèmes choisis : l'incertitude, l'accompagnement, le champ des possibles. Publication de trois textes dans Médecine Palliative.
- Animation d'un café éthique au congrès de la SFAP à Nantes.
- Analyse du projet de loi et de la stratégie décennale.
- Travail sur des récits.
- Travail sur une méthode d'élaboration de récits de cas clinique.

Ce qu'il reste à faire

- Poursuite du travail sur la méthodologie des récits.
- Préparation de trois webinaires (pour 2024) à partir des travaux sur les notions d'accompagnement, d'incertitude, de champ des possibles.
- Diffusion plus large des textes produits.

Poursuivre et faire connaître la proposition des cafés éthiques lors des congrès

Quelles ambitions dans 5 ans ?

- Donner de la visibilité au groupe
- Inscrire le questionnement éthique dans les travaux émergents du pôle scientifique de la SFAP

Verbatims

Observer les valeurs des soins palliatifs à partir de situations cliniques singulières, développer des outils et des méthodologies, et soutenir une réflexion approfondie pour les professionnels de santé et les bénévoles de soins palliatifs.

Responsables :

Lyn SILOVE(2023) / Bernard PATERNOSTRE(2024) / Etienne HUBERT(2024)

Descriptif général du Groupe Relations Internationales, GRI

Après une pause au dernier trimestre 2022 jusqu'à juin 2023, le GRI développe une nouvelle dynamique : en fin 2023, le comité de pilotage est composé de : Lyn Silove, Anne de la Tour, Bernard Paternostre, Etienne Hubert, Claire Fourcade, Claire Barbier et Catherine Roussel. Il est ouvert aux anciens et nouveaux membres, forces de propositions pour des initiatives anglophones et francophones.

Il s'agit de rassembler les acteurs en Soins Palliatifs souhaitant développer et valoriser les liens et les travaux à l'échelle internationale, choisir les actions auxquelles la SFAP et le GRI peuvent apporter un soutien particulier, et plus globalement développer la représentation de la France dans le domaine, à l'étranger. L'idée générale est de souligner ce qui existe et susciter des coparticipations dans une dynamique de « Work in progress ».

Objectifs

- ▶ Créer et développer les collaborations avec les réseaux, sociétés savantes, instances et institutions représentatives des SP en Europe et dans d'autres pays, et en particulier à travers l'EAPC (European Association for Palliative Care).
- ▶ S'appuyer sur un réseau international pour réfléchir à nos pratiques en France, évaluer l'impact d'éventuels changements, et enrichir notre socle de documentation.
- ▶ Faire connaître et diffuser les savoir-faire et innovations françaises à l'étranger, soutenir les projets de recherche en SP.

Faits marquants de l'année

- ▶ Introduction de nouveaux liens avec l'EAPC sous la coordination de Lyn Silove et avec le soutien d'Anne de la Tour en 2023 : contacts avec les membres du Board ; analyse du Handbook ; participation au Workshop « Policy Recommendations on End-of-Life Palliative Sedation » - octobre 2023 ; participation au comité éditorial international pluriprofessionnel du Blog EAPC (2 blogs publiés chaque semaine).
- ▶ Définition du nouveau projet GRI : un groupe fédérant les initiatives francophones et anglophones reflétant nos liens à l'échelle internationale en Soins Palliatifs ; un travail d'identification des réseaux, des thèmes ou des projets européens ou internationaux porteurs d'avancées intéressant le champ des Soins Palliatifs (cartographie) ; un esprit de coopération spontanée en binôme ou trinôme pour favoriser l'envie de se raccorder à tel ou tel projet.

Ce qu'il reste à faire

- Suite à la réunion de lancement de mars 2024, donner de la visibilité sur la dynamique et les objectifs du GRI au congrès de la SFAP en juin 2024, accueillir de nouveaux membres et recueillir leurs propositions et leurs attentes.
- Augmenter la participation de français aux Task Forces (TF) et Reference Groups (RG) de l'EAPC ; augmenter le nombre d'adhérents à l'EAPC en faisant connaître la façon de s'inscrire gratuitement ; encourager les acteurs en SP à s'inscrire au congrès EAPC et aux autres congrès internationaux ; 3 membres du GRI participeront au World Research Congress de Barcelone 2024.
- Poursuivre ou accentuer les autres collaborations en cours :
 - o avec la Fédération francophone internationale de soins palliatifs (FISP) et l'ADESPA (Association pour le Développement des Soins Palliatifs en Afrique)
 - o avec le réseau québécois de recherche en soins palliatifs et de fin de vie (RQSPAL), en lien avec la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie
 - o en fonction de nouvelles opportunités.
- Développer et suivre nos partenariats pour le développement des Soins Palliatifs (par exemple, les projets de coopération sanitaire transfrontaliers européens INTEREG Sudoe (Sud Ouest) et Grande Région (Grand Est).
- Développer une cartographie des projets et réseaux attenants en Soins Palliatifs à l'échelle internationale favorisant les mises en relation.

Nos ambitions à 5 ans

- Un GRI structuré et visible, facilement identifié en France et à l'étranger.
- Favoriser la présence aux congrès de l'EAPC, et obtenir à nouveau la nomination d'un français au Board EAPC (2027)
- Augmenter la participation des professionnels médicaux, paramédicaux, étudiants et bénévoles français aux événements et projets internationaux.
- Envisager une journée internationale autour des Soins Palliatifs tous les 2 ou 3 ans (sur Paris).

Lors de son séminaire de rentrée, le Conseil d'administration a travaillé sur l'un des grands enjeux du développement des soins palliatifs : la formation. Comment pouvons-nous accélérer le développement des formations, clé de voute de la diffusion de la culture palliative ?

La SFAP, reconnue organisme de formation avec Qualiopi, dispose d'une offre relativement éclectique en matière de formation aux soins palliatifs et à l'accompagnement : un congrès annuel (cf chapitre dédié), des formations certifiées DPC, des cycles de webinaires, qui s'enrichissent chaque année (cf chapitre dédié), une formation à l'interdisciplinarité mais également un programme de sensibilisation à la fin de vie et l'accompagnement à destination du grand public « Derniers secours » (cf chapitre dédié).

La Sfap soutient les travaux du CNEFUSP (cf chapitre dédié), collège des enseignants universitaires pour la formation initiale des professionnels.

Elle a aussi pour ambition d'accompagner l'ouverture d'une mention « soins palliatifs » pour les infirmiers en pratique avancée (Cf chapitre IPA).

Au-delà du congrès annuel, évènement phare de la SFAP, notre activité de formation se renforce depuis 2023 grâce au développement de partenariats, et en particulier :

Avec la FNEHAD (Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile).

La SFAP a participé à la réflexion de la conception de webinaires à destination des professionnels (salariés ou libéraux) intervenant dans le cadre de l'hospitalisation à domicile. La SFAP est heureuse en particulier d'avoir été aux côtés de la FNEHAD, lors de la célébration de ses 50 ans en 2023 et d'avoir tenu un stand des soins palliatifs lors de leur congrès. La FNEHAD était elle-aussi présente au congrès de la sfap, marquant ainsi une volonté commune d'améliorer les prises en charge palliative à domicile.

Avec la Maison Médicale Jeanne Garnier (MJG) autour de l'école des soins palliatifs Jeanne Garnier.

En avril 2023, le Conseil d'administration de la SFAP a validé une convention cadre avec MJG en vue d'accompagner le déploiement d'une école des soins palliatifs. L'objectif est d'associer l'expertise de l'école de Jeanne Garnier avec celle des adhérents de la SFAP, professionnels expérimentés dans les territoires. La SFAP participe au comité pédagogique et à la recherche des formateurs. Une convention annuelle détermine les modalités opérationnelles et les objectifs de déploiement de l'année. Anne-Marie Colliot, Sigolène Gautier et Bertrand Sardin font partie du comité pédagogique, qui favorise un programme pédagogique pensé autour des trois points suivants :

- Les formations en partenariat avec la SFAP se situent dans un modèle « intermédiaire » entre le DU et ce qui est pratiqué par les équipes mobiles de soins palliatifs et leur sont complémentaires.
- L'innovation : les formations sont construites en lien avec la recherche et cohérentes avec les missions d'une société savante. Elles sont donc ouvertes sur les pratiques innovantes.

- L'approche pédagogique : les formations sont expérientielles ; à ce titre, elles sont toujours à jour des bonnes pratiques et portées par des professionnels de terrain reconnus. Elles sont aussi adaptées à tous.

En termes d'ambition, l'école devrait pouvoir proposer un parcours certifiant et disposer d'un label qualité.

En 2023, les travaux de conception engagés conjointement ont porté sur deux offres :

- une sensibilisation « Filières », à destination des élus locaux (ville, commune, contrats locaux de santé...) pour permettre la rencontre de tous les acteurs d'un territoire et afin qu'ils puissent participer de façon éclairée au développement de la filière du territoire ;

- une formation à destination des directeurs d'EHPAD et équipes de direction, pour les aider à établir un projet d'établissement dédié au parcours du résident en fin de vie.

EN 2024 et A 5 ans

La SFAP poursuivra ses travaux en matière de formation et continuera de développer des partenariats avec l'ensemble des acteurs.

Elle continuera de mettre à disposition via youtube des tutoriels de bonnes pratiques ou d'informations pertinentes à l'image de la webconference sur les soins de bouche.

Elle veillera en particulier au développement des formations qui amélioreront la prise en charge palliative au domicile et en EHPAD : A la suite d'une demande du ministère, un parcours spécifique de 10 webinaires a notamment été élaboré en collaboration avec la Société Française de Gériatrie et Gérontologie (SFGG) et l'association nationale des médecins coordonnateurs (MCOOR) pour initier les professionnels des EHPAD à la prise en charge palliative.

Elle s'attachera également à développer les formations à l'interdisciplinarité.

Anticipant l'évolution du cadre législatif, la SFAP souhaite aider les équipes à faire face à des situations complexes, avec des questionnements éthiques, et ce grâce à une plus grande mobilisation des compétences en interdisciplinarité.

Rappel du dispositif en cours :

La formation à l'interdisciplinarité s'adresse à des équipes de soins palliatifs et favorise les conditions de mise en place d'un mode d'action interdisciplinaire au service des situations complexes. Le format de 2 jours en présentiel + 1 jour à distance permet d'évaluer les transformations mises en œuvre et faire un suivi de proximité.

Les formateurs, membres de la SFAP et eux même formés, se déplacent au sein de l'équipe de soins palliatifs et délivrent cette formation en binôme.

Responsable : Xavier MATTELAER

En tant qu'organisateur du congrès national de soins palliatifs, la SFAP valide 5 ans en avance la ville candidate et le site, dans lequel se déroulera le congrès, ainsi que les présidents des groupes locaux, à qui elle délègue l'organisation de l'évènement et la construction du programme scientifique.

Un cahier des charges rappelle aux présidents locaux, les enjeux, les objectifs et l'organisation du congrès, et met à leur disposition les outils facilitant la construction de celui-ci.

La SFAP dispose d'un groupe de travail permanent, « le Groupe congrès », qui vient en appui des organisateurs. Il veille au maintien de l'esprit et la qualité du congrès, tout en incitant les organisateurs locaux à innover et faire preuve de créativité.

Composition :

1 président(e) de la SFAP ou son/sa représentant(e)

1 membre du Bureau du CA de la SFAP

Les ancien(ne)s président(e)s des GO ou GS des congrès sur cooptation par le GC

1 président(e) du CS ou son/sa représentant(e)

1 directrice scientifique de la SFAP (salariée)

1 chargé(e) de congrès de la SFAP (salariée)

1 responsable des volontaires

1 membre de la plateforme de recherche

1 membre du CNEFUSP

1 personne qualifiée, sur cooptation par le GC

Le/la responsable du groupe est nommé(e) par le CA de la SFAP sur proposition du groupe congrès.

En 2023, le groupe congrès sous la responsabilité de son président, Dr Xavier Mattelaer, a travaillé sur l'appel à communication du congrès avec une réflexion sur la manière de faciliter la participation des bénévoles et des aides-soignants et plus généralement tous ceux que cet exercice dissuade de venir communiquer au congrès.

□ Organisation d'un web-séminaire gratuit intitulé « comment rédiger un abstract pour les nuls ? ».

Il a étudié les villes hôtes potentielles pour 2028 et proposé au CA de la SFAP de désigner la ville de Tours.

Prochaines villes hôte du congrès :

2024 – Poitiers

2025 – Lille

2026 – Lyon

2027 – Montpellier

=> Le CA d'octobre 2023 a validé la candidature de Tours pour le congrès de 2028

Enfin, il a actualisé le cahier des charges, mis à la disposition des candidats, dont la dernière version datait d'octobre 2021. Cette nouvelle version a été validée par le CA en décembre 2023.

LE CONGRES DE NANTES

En 2023, le 29ème congrès national des soins palliatifs s'est tenu à Nantes du 14 au 16 juin 2023. Les co-présidents du groupe « Organisation », Dr Diane Constant-David et Rodolphe Mocquet, et du groupe « scientifique » Dr Isabelle Colombet et Dr Adrien Evin, ont choisi le thème de la rencontre et du dialogue :

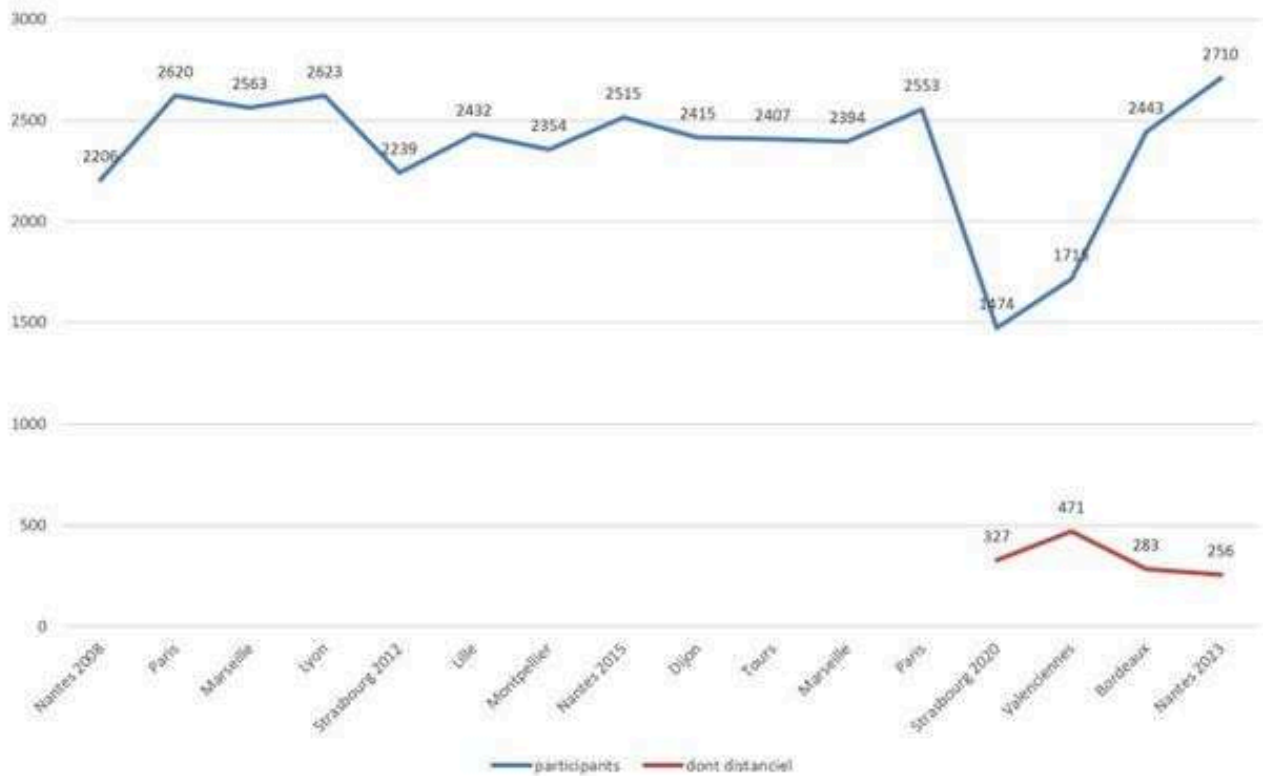
Extrait de l'édito du congrès de Nantes « Distanciation sociale, mesures barrières, Plus que jamais après 2 ans de pandémie à rebondissements et après l'utile chemin auquel nous ont invités les congrès de Strasbourg (ralentir le temps qui s'accélère), de Valenciennes (éveiller notre conscience des tabous qui nous retiennent) et de Bordeaux (hors ces murs qui nous protègent et nous enferment), il est toujours urgent d'élaborer, de restaurer ou de susciter les conditions qui permettront rencontres et dialogues.

- R&D ? Vous voulez dire Recherche et Développement ?

- Non, non ! ... R&D pour « Rencontres et Dialogues »... avec soi, avec l'autre, tous ensemble, en inter... - disciplinarité, - professionnalité, - culturalité, - générations, - catégories sociales, - nationalités...

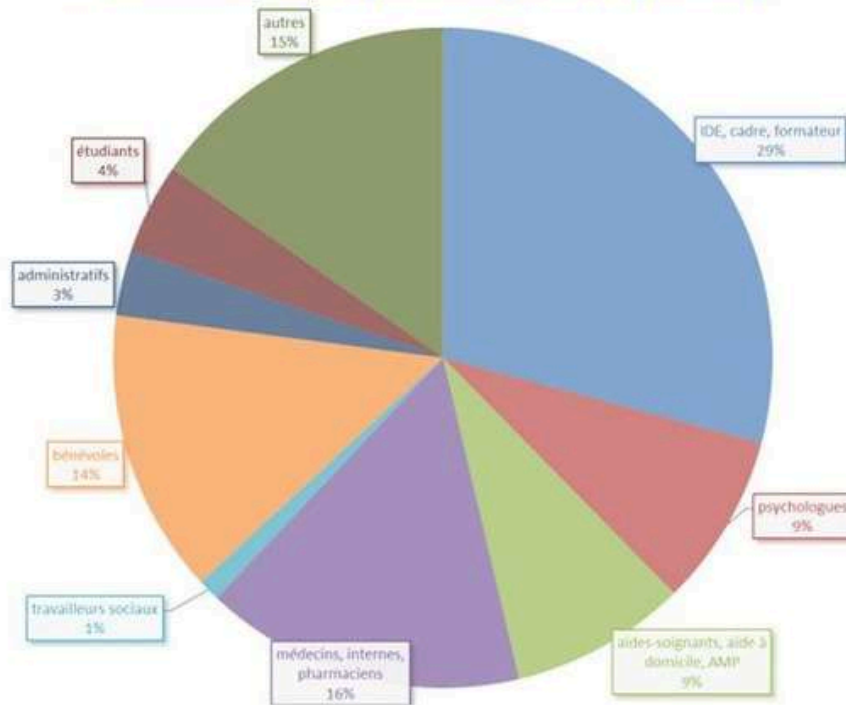
La pandémie aura été révélatrice des carences de notre système de soins, des insuffisances du dialogue entre scientifiques, décideurs, politiques, acteurs du soin et citoyens. Elle aura aussi manifesté la difficulté du dialogue dans la pratique comme dans la recherche, entre une conception strictement biomédicale du soin et une conception élargie au champ psycho-social. »

Nombre de participants par année



Un record de participation

Fonction des participants (en %)



Une représentation toujours pluridisciplinaire parmi les participants

En 2024, le Groupe Congrès avec l'appui du Conseil Scientifique travaillera sur l'amélioration des contenus scientifiques du congrès.

Le congrès 2024 se tiendra à Poitiers du 12 au 14 juin. Nous vous attendons nombreux !

Edito de Poitiers : « Où en sommes-nous ? »

L'être humain, comme tout être vivant, grandit, évolue, s'adapte à ses propres changements internes et à son environnement. Il s'acclimate au mieux pour son équilibre, voire son bien-être, ou ce qu'il considère comme tel. Il donne sens à sa vie, à celle de ses proches et de ses semblables »...

L'Homme chemine, prend une orientation, une direction. Lorsque cette quête vient à la rencontre de celle de l'autre, qu'en est-il ? Peut-on prendre une direction différente ? Parle-t-on de directions ? Comment notre Société intègre-t-elle cela ? Celle-ci oscille, se questionne, construit, dirige, réglemente, légifère, décrète. Cherche-t-elle ainsi à donner un cadre, des directives, afin de vivre ensemble avec cette multitude de sens donnés, de directions prises ?

Quand directives, sens de chacun, directions des uns et des autres s'entrecroisent, flirtent, s'harmonisent ou se heurtent, où en sommes-nous les uns avec les autres ?

Loin de tout dogmatisme, posons-nous ensemble la question, afin d'avancer au mieux grâce à la représentation, la pensée et le vécu de l'autre.

LES WEB SÉMINAIRES

Responsable : Xavier MATTELAER

En 2023, nous avons poursuivi les sessions de formations digitales pour répondre à un besoin identifié de formations pour les équipes de professionnels et les bénévoles d'accompagnement.

Faits marquants de l'année

En 2023, la SFAP a proposé 7 cycles payants et des web conférences gratuites autour de thème d'actualités et pour les collèges de l'association.

Les cycles conçus et proposés en 2023 sont : les fondamentaux, paroles aux experts, partage d'expériences, penser imaginer partager, pédiatrie, neurologie et enfin "je veux mourir".

Au total ces cycles des "Jeudis de la SFAP" ont permis de former plus de 3 600 personnes dont 400 invités (étudiants en formation initiale).

Ce qu'il reste à faire

Pour 2024, nous avons décidé de consolider notre offre de web-séminaires abordant les fondamentaux des soins palliatifs afin de pouvoir proposer 1 WS de ce cycle chaque mois sauf juillet/août. Dans ce cadre, plusieurs nouveautés sont prévues en 2024 : les fondamentaux de la douleur en soins palliatifs; Prise en charge de la dyspnée en soins palliatifs; 10 Questions du quotidien en soins palliatifs; Plaies en soins palliatifs. Pour élaborer le programme 2024, nous nous sommes appuyés sur les différents acteurs de la SFAP (instances, collèges et groupes de travail) avec comme objectif de construire un programme varié et correspondant aux attentes de tous les acteurs de soins palliatifs. Pour ce faire, nous avons tout particulièrement tenu compte des résultats de la grande enquête qui, comme les années précédentes, a été réalisée lors du Congrès de Nantes en juin 2023. C'est ainsi que le programme 2024 abordera en particulier les thématiques nouvelles suivantes : L'accompagnement social en soins palliatifs; L'Accompagnement des aidants; Le soin de bouche; Les soins aux défunts.

Nos ambitions à 5 ans

Poursuite de cette offre de formation digitale en lien avec le pôle Savoir. Engager une réflexion sur notre stratégie d'offres de formation alliant congrès, journées thématiques et web séminaires.

Satisfaction 2023

Evaluation janvier-décembre
2022 (journées, congrès web
séminaires)



EN 2023, PLUS DE 6 500 INSCRIPTIONS POUR LES
ACTIONS DE FORMATION ORGANISÉES PAR LA SFAP :

LE CONGRÈS ANNUEL, A RÉUNI PLUS DE

2 710 participants à Nantes

256 participants en e-Congrès

JOURNÉES PRÉSENTIEL/DISTANCIEL :

+ 550 inscriptions

WEB SÉMINAIRES :

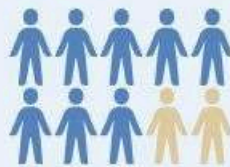
+ 3 600 inscriptions

7 100

Nombre d'inscriptions à des
sessions de formation (congrès,
journées et web séminaires)



Atteinte des objectifs
pédagogiques (évaluation post
session par les participants)



8 personnes sur 10
ressortent enrichies des
formations de la SFAP en
web séminaires



Web séminaires : Taux d'impact sur les pratiques
(Très bons et bons) évalué par les prescripteurs
de l'action (service de formation continue)

Verbatims

* Intervenant de qualité qui a traité ce sujet de manière complète et intéressante. Je suis très satisfaite de cette "1ère expérience."

* Ras. Parfait, très pratico-pratique! Merci

Sources : www.sfap.org
congres.sfap.org

Responsable : Lyn SILOVE, Nathalie PAGADOY

Le groupe Appl'IDEL est composé de 7 infirmiers soins palliatifs dont 2 pédiatriques et 1 développeur. Le projet débuté en 2013 vise à développer une application pour les infirmiers du domicile permettant de mieux repérer, évaluer et soulager les symptômes d'inconfort, soigner et prendre soin des personnes en phase palliative à leur domicile.

L'application dans sa version initiale est utilisée plus largement par des professionnels de santé intervenant à domicile, (avec ou sans HAD ou SSIAD), dans les EHPAD et autres établissements médico-sociaux (FAM, MAS). En 2023 plus de 6500 téléchargements sont enregistrés.

Objectifs

- Participer à la formation des infirmiers du domicile et des établissements médico-sociaux.
- Aider les professionnels de santé dans les situations palliatives (anticiper les besoins et améliorer la qualité de la prise en charge ; contribuer à limiter le recours aux services d'urgence, ou les hospitalisations évitables).
- Promouvoir une collaboration plus efficiente entre infirmiers, médecins généralistes et équipes ressources en soins palliatifs à domicile.
- Faire connaître et diffuser l'application auprès des réseaux, des instances et des institutions représentatives des soins palliatifs.

Faits marquants de l'année

- Portage du projet Appl'IDEL repris par la SFAP en juin 2023.
- Ouverture de la deuxième phase de développement basée sur les retours d'expériences : réflexion sur la mise à jour des contenus et le nouveau développement informatique ; préparation du volet pédiatrie.
- Rencontre avec Obole pour activer une levée de fonds permettant la suite du développement, la mise à disposition dans les magasins d'applications et la communication.

Ce qu'il reste à faire

- Déployer la stratégie globale du projet (objet, cible, questionnaire de satisfaction, perspectives..) ainsi qu'un calendrier précis des activités.
- Élargir le groupe de travail au niveau national (infirmiers libéraux, CNASI, cellules régionales...), et renforcer les liens avec le Conseil Scientifique et le groupe Domicile de la SFAP.
- Mettre à jour les contenus anciens et solliciter au sein de la SFAP une relecture scientifique des données et des logigrammes de présentation.
- Financement et développement informatique de cette 2ème version intégrant le volet pédiatrique.

Nos ambitions à 5 ans

- Diffuser Appl'IDEL au niveau national, actualiser la présentation « Genially » ; faire un web séminaire SFAP 2025 et/ou organiser une journée nationale Appl'IDEL et/ou collaborer à une journée portant sur les « outils » en soins palliatifs.
- Augmenter la visibilité de l'application et développer son utilisation au niveau international (présentation dans divers congrès ; publication dans des revues professionnelles..)
- S'inspirer des développements technologiques innovants (IA, vidéos...).
- Développer une stratégie de financement à long terme.

Verbatims

Appl'IDEL : l'application indispensable conçue par les infirmier-e-s de soins palliatifs, pour soutenir les professionnels de santé à domicile, dans leur prise en soin de patients en phase avancée d'une maladie grave évolutive.

« Repérer, évaluer et soulager les symptômes d'inconfort en soins palliatifs à domicile »

Un outil issu du terrain au service du terrain
conçu par des infirmiers de réseaux de soins palliatifs pour les infirmiers confrontés à l'évaluation et à la prise en charge des patients en soins palliatifs à domicile

Un outil didactique pour se former et s'informer
validé par la Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs pour accompagner la démarche clinique infirmière

 Symptômes Evaluer et agir face à l'inconfort d'un patient	 Accompagnement Accompagner les proches et pouvoir répondre aux questions	 Aide à la décision Connaitre les différentes échelles d'évaluation et les traitements utilisés	 Rôle infirmier Agir dans le cadre légal de la profession infirmière
---	--	--	---

Un outil pratique, gratuit et embarqué
proposant des contenus régulièrement actualisés et accessibles sans connexion internet

APPL'IDEL
Repérer et accompagner les symptômes d'inconfort en soins palliatifs à domicile

Disponible sur **App Store**
DISPONIBLE SUR **Google Play**

CORPALIF
Coordination régionale des soins palliatifs d'Île-de-France
Mail: contact@corpallif.org
Tel. 06 74 23 10 64

A VENIR Volet pédiatrique

Responsable : Lyn SILOVE

Advance Care Planning (ACP), ou la planification anticipée des soins, est le processus par lequel une personne exprime ses valeurs, préférences et ce qui est important pour elle en ce qui concerne ses choix médico-sociaux futurs. Avec les acteurs de santé, un plan personnalisé d'accompagnement est élaboré et partagé au sein du cercle de soins.

ACP, inscrit dans le Plan national de développement des soins palliatifs 2021-2024 sera repris et développé dans la stratégie décennale. L'objectif est de toucher 500 000 patients d'ici 10 ans.

EN 2024 et à 5 ans

La stratégie décennale annoncée par le gouvernement prévoit la mise en œuvre d'ACP « plans personnalisés d'accompagnement... Ce plan, qui doit identifier les besoins actuels ou à venir du patient, dans leurs dimensions médicales, médico-sociales et sociales, a vocation à l'accompagner dans son parcours »

La SFAP se rapprochera des acteurs d'ores et déjà mobilisés sur ce sujet stratégique : le Centre national de soins palliatifs et de la fin de vie, le Collège national des professions infirmières (CNPI)...

La SFAP contribuera à la réflexion collective notamment :

- En apportant son expertise sur les pratiques employées à l'étranger en s'appuyant sur des données probantes.
- En organisant ou en participant à des journées, colloques, séminaires...sur l'ACP.

Un groupe de travail constitué depuis quelques années rentrera dans sa 3ème phase et proposera au CA de la SFAP un plan d'action pour 2024-2025.

-Plaidoyer pour qu'un budget soit attribué au développement d'ACP afin de :

- ▶ Rémunérer des personnes dédiées, ambassadeurs, pour développer ACP
- ▶ Créer et mettre en œuvre la formation auprès des acteurs de santé
- ▶ Financer la mise en œuvre et son évaluation
- ▶ Créer des projets de recherche
- ▶ Mener une campagne de sensibilisation pour le public et les professionnels.

-Organiser une journée dédiée à l'ACP

Les ambitions à 5 ans

Un premier colloque ACP international, avec traduction simultanés

L'existence d'un site internet national pour diffuser les mêmes informations, et proposer des ressources aux acteurs de santé et au public. Plusieurs exemples existent dans d'autres pays.

La formalisation de l'ACP en France et sa mise en pratique auprès de patients. L'ACP deviendra une pratique courante (un droit... ?), connue et accessible pour tous et partout.

Dans 5 à 10 ans !

La formation de l'ACP devient obligatoire dans les études initiales avec accès aux formations pour pouvoir pratiquer ACP partout en France en établissement et à domicile. Les médecins généralistes et coordinateurs se forment et pratiquent ACP.

Des études de recherche existent en France.

Collaboration au niveau international dans des projets et des études sur la question de l'ACP.

PÔLE 2

COMMUNICATION ET PLAIDOYER



Responsables :

Claire FOURCADE, présidente

Emmanuel de LARIVIERE, trésorier adjoint

Anne Marie COLLIOT, chargée de mission

VALORISATION DU BENEVOLAT

+ de 2650 heures données

Ce pôle s'adresse à l'ensemble des publics et initie des actions de communication permettant de diffuser la culture palliative plus particulièrement auprès du grand public par tous les médias contemporains.

COLLECTIFS SOIGNANTS



Alors que la Convention Citoyenne sur la Fin de Vie s'apprêtait à rendre ses conclusions, 13 organisations professionnelles représentant 800 000 soignants ont publié le 16 février 2023 un avis éthique et pratique sur les conséquences d'une potentielle légalisation de l'euthanasie et du suicide médicalement assisté. Nous affirmons que ces pratiques qui impliquent directement les soignants ne peuvent en aucune manière relever du soin et alertent le législateur sur les menaces que ferait peser une telle évolution sur les personnes vulnérables. Notre avis éthique soulignait notamment que :

- Les personnes vulnérables pour lesquelles l'impératif d'autonomie est inadapté seront directement menacées par le message que leur renverrait une telle législation: enfants, personnes dépendantes, personnes atteintes de troubles psychiatriques ou cognitifs, personnes en situation de grande précarité sociale.
- Le corpus déontologique et législatif définissant et encadrant la pratique soignante est incompatible avec la mise en œuvre de l'euthanasie et du suicide médicalement assisté.
- En conséquence, ces actes ne peuvent être en aucune manière considérés comme des soins, sauf à en subvertir fondamentalement la définition.

Aux côtés de nos partenaires engagés dans l'accompagnement de la fin de vie, nous demandons au législateur et au gouvernement de :

- Rendre effectif l'accès aux soins palliatifs de tous ceux qui en ont besoin.
- Laisser le monde du soin en dehors de tout projet de légalisation d'une forme de mort administrée.
- S'attacher prioritairement à réparer un système de santé fortement dégradé.

Cet avis a également été traduit en anglais et diffusé auprès de nos partenaires internationaux.

Depuis la publication de cet avis éthique commun, le collectif soignant s'est enrichi jusqu'à compter 21 organisations professionnelles. Nous poursuivons notre travail commun sur le sens de la relation de soin.

La voie française de l'accompagnement

La période de débats a permis une prise de conscience collective : l'accompagnement de nos concitoyens en fin de vie est sous-dimensionné et mérite d'intégrer de nouvelles attentes. Depuis 20 ans, la France a fait le choix de l'accompagnement et de la solidarité inconditionnelle. Ce chemin français de l'accompagnement des personnes en fin de vie peut être enrichi, et surtout rendu accessible à l'ensemble de nos concitoyens. Voilà pourquoi la SFAP a publié en février 2023 un livret-feuille de route inédit à destination des décideurs publics. Les membres de la SFAP ont travaillé de nombreuses semaines pour produire ce livret de propositions innovantes :

1. La mise en place d'un dispositif territorial de soins palliatifs, c'est-à-dire d'un mode de construction et de développement de l'offre en soins palliatifs qui soit adapté à chaque territoire, et non uniforme et descendant.
2. La priorisation des soins palliatifs dans les contrats d'objectifs et de moyens (CPOM) des établissements sanitaires et médico-sociaux
3. Favoriser l'implication des libéraux dans l'accompagnement palliatif pour développer la prise en charge à domicile, et systématiser le suivi dans les EHPAD.
4. La création de nouveaux lieux de vie pour les personnes dans l'incapacité de rester à domicile mais qui ne nécessitent pas une hospitalisation : les maisons ou appartements coordonnés de soins palliatifs
5. La création d'un master IPA mention soins palliatifs, pour démultiplier le nombre d'intervenants spécialisés en soins palliatifs
6. La mise en place d'un programme ambitieux de formation initiale et continue en soins palliatifs pour les médecins généralistes, ainsi que l'identification de médecins généralistes référents sur un territoire donné.

Ce document a servi de base aux nombreux entretiens que nous avons eus avec des élus et membres de l'administration.

Fin de vie : les données du débat

Face à l'émotion légitime provoquée par des situations parfois très médiatisées, la tentation est grande de vouloir simplifier à outrance la réalité nuancée de la fin de vie. Pour nous soignants, cette question n'est pas qu'un débat d'idée théorique sur de grandes notions morales ou philosophiques. La législation sur la fin de vie touche à notre pratique quotidienne, et entraîne des implications concrètes sur nos métiers. C'est pourquoi la SFAP a publié en mars le document « Fin de vie : les données du débat ». Ces fiches thématiques réalisées par un groupe de travail interdisciplinaire permettent d'apporter des clés de compréhension et d'analyse qui ne sont pas toujours suffisamment évoquées. Nous espérons ainsi rappeler le contexte concret de la fin de vie en France et à l'étranger aujourd'hui, pour tracer une voie française de l'accompagnement.

ACTIONS INFLUENCE / PLAIDOYER

Dans un contexte politique intense et mouvant, la SFAP a continué ses avancées et son combat afin de faire entendre la voix des soignants de différentes manières, comme par exemple :

- la poursuite des rencontres avec des parlementaires et des groupes de tous bords afin d'anticiper les débats politiques à venir ;
- les visites et sensibilisations de députés au niveau local et régional via les unités de soins palliatifs ;
- les participations régulières aux groupes de travail du ministère ;
- les échanges avec l'entourage du Président de la République pour chercher à lui faire entendre la voix des soignants, à lui faire choisir la moins mauvaise option possible.

Nous avons participé à plusieurs travaux d'envergure portant sur l'offre de soins palliatifs. Tous reconnaissent la méconnaissance et les insuffisances de l'application de la loi actuelle.

1. Assemblée nationale : Mission d'évaluation de la loi du 2 février 2016 (29 mars 2023): « Force est de constater que les dispositions de la loi restent largement méconnues des patients mais aussi des soignants. »

2. Proposition de résolution (20 juin 2023) visant à « rendre effectifs les soins palliatifs sur tout le territoire avant toute modification de la loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie »

3. Rapport du Sénat (28 juin) « Fin de vie : privilégier une éthique du soin »: La mort administrée est « Une réponse inappropriée et dangereuse à une demande diffuse et équivoque »

4. Rapport de la Cour des comptes (1er juillet) : « Les besoins estimés de soins palliatifs ne seraient couverts qu'à hauteur de 50 % de leur estimation maximale alors même que le droit d'accès aux soins palliatifs, reconnu par la loi Claeys-Leonetti, suppose une couverture de la totalité des besoins. »

LEVEE DE FONDS

Pour financer ces actions de communication et de mobilisation, la SFAP a mené plusieurs opérations de crowdfunding et de levées des fonds auprès de la communauté palliative.

1 071 642 € ont été levés en 2023, dont 70 997 € pour Derniers Secours, notre programme de sensibilisation du grand public à l'accompagnement qui a déjà touché plus de 1500 personnes. Nous espérons pouvoir récolter 650 000€ en 2024 pour pouvoir continuer nos actions.

CAMPAGNE NATIONALE

En 2023 la SFAP a lancé sa première campagne nationale de sensibilisation et de communication. Cette campagne 360 relations presse, influence, média et réseaux digitaux nous a permis d'être présents en février et mars et d'être visibles sur tout le territoire.

Les enjeux de cette campagne

- Créer une campagne pour sensibiliser le grand public aux Soins Palliatifs et à la fin de vie en règle générale.
- Briser les préjugés liés aux unités de Soins Palliatifs
- Montrer les Soins Palliatifs comme une alternative à l'euthanasie et au suicide assisté



1

DIGITAL

Support principale : La vidéo de l'Homme étoilé
Supports secondaires : déclinaison de l'affiche en post sur les réseaux sociaux

2

GARES/MÉTROS

Déclinaison de l'affiche de l'Homme étoilé en format quais de métro, couloirs de métro, quais de gare et animation de l'affiche en motion design

3

TV

Diffusion du SPOT TV court, réalisé à partir des dessins de l'Homme étoilé

4

PRESSE

Diffusion de l'affiche dans deux journaux Français qui avait une rubrique favorable à sa diffusion

#

Retours sur la campagne

Chantal Nicodeme
Merci aux personnels soignants, vous avez du mérite!!!bravo
J'aime Répondre Masquer 3 sem

Janick Duval
Service superbe. Il nous accompagne tellement bien autant le malade et le soignant. Vous etes formidables
Merci ❤️
J'aime Répondre Masquer 3 sem

danielleketterlin@gmail.com @danielle18216444 · 16 mars
En réponse à @asso_SFAP
J'ai travaillé aux soins palliatifs lorsque ils étaient encore à leur premiers balbutiements, c'est un service très enrichissant, il est vrai qu'on côtoie la mort chaque jour. Mais ce qu'on apporte à ces patients, est une paix, j'oubliais, j'étais infirmière
1 4 73

TrutPops53 @trutpops53 · 6 mars
En réponse à @asso_SFAP
Vive les soins palliatifs, vive le choix de fin de vie, vive l'euthanasie, vive le suicide assisté, vive la vie jusqu'au bout sans assistance... à chacun son choix éclairé avec ses directives anticipées #mourirdansladignité
1 23 217

Anne Marie Ferrus Tourde
Un grand merci aux soins palliatifs de l'hôpital de La Roche-sur-Yon en 2012 mon mari a été traité avec beaucoup de compassion et surtout respecter
J'aime Répondre Masquer 4 sem 3

Ollie Minton @drol007 · 22 mars
En réponse à @asso_SFAP
Bravo 🍷

Marie Josephe Digonnet
Les soins palliatifs sont à même de conduire un patient en fin de vie jusqu'au décès dans les meilleures conditions de soins conservateurs et soutien psychologique pour le malade et ses proches
Ils se déplacent à domicile
Ils sont parfaitement formés et bienveillants.
Des bénévoles triés sur le volet et formés font un travail pas facile mais combien indispensable
MERCI 🍷
J'aime Répondre Masquer 2 sem 3

Sylviane Brandmeyer Ziller
J'aimerais travailler dans ce genre de structure !
J'aime Répondre Masquer 3 sem 2

Julie D (Ju86) @ju86_d · 3 mars
En réponse à @asso_SFAP
Vous avez raison ils faut vraiment développer les soins palliatifs y'a très peu de lits

CAMPAGNE NATIONALE



Durant la période de réflexion collective qu'a constitué la convention citoyenne sur la fin de vie, nous avons voulu montrer à tous le progrès immense que constituent les soins palliatifs. Nous accompagnons les Français dans leurs derniers jours, en faisant tout pour les soulager et leur donner la possibilité de partir sereinement, sans souffrir, entourés des gens qu'ils aiment. Ce progrès doit être offert à tous. Les besoins d'information et l'acculturation aux problématiques de la fin de vie demeurent importants. Voilà pourquoi la SFAP a lancé la campagne de communication nationale « Osons vivre ».

Cette campagne, réalisée à partir des dessins de l'Homme Étoilé, infirmier en soins palliatifs et dessinateur, a été diffusée pendant 9 semaines par les moyens suivants :

- Affichages dans les lieux de transits du quotidien : gares, métro, transports en commun
- Diffusion de spots vidéo sur plusieurs grandes chaînes de télévision nationale
- Diffusion de spots vidéo sur l'ensemble des réseaux sociaux.

Présente dans près de 200 gares et 120 stations de métro ainsi que dans la presse écrite, relayée par des spots TV ainsi que sur les réseaux sociaux, cette campagne a permis à plus de 48 millions de Français d'être exposés à ces messages.



RÉSEAUX SOCIAUX

La SFAP dispose d'un compte sur différents réseaux sociaux, devenus des vecteurs incontournables de toute communication publique. Animés quotidiennement, nos réseaux ont bénéficiés d'une nette progression en 2023 :

- **X-Twitter : 5 474 abonnés** (+3732 abonnés)
- **LinkedIn : 9 787 abonnés** (+5625 abonnés)
- **Facebook : 12 797 abonnés** (+3582 abonnés), 1,1 millions de pages vues
- **Instagram : 1 541 abonnés** (+1074 abonnés), 300 000 pages vues



FILIERES TERRITORIALES

Responsables : Anne Marie COLLIOT / Christine de GOUVION SAINT CYR

Autre grand enjeu de la stratégie décennale : la création de filières de soins palliatifs. Mais qu'est-ce pour nous une filière de soins palliatifs ? Que doit-elle comporter ? Qui doit la porter ? Comment doit-elle fonctionner ? Créer une filière ou travailler en filière ?

Si la mise en place de filières territoriales de soins palliatifs est inscrite dans l'instruction de 2023 aux ARS, la construction opérationnelle de celle-ci et la méthode de pilotage qui sera adoptée par les cellules et leurs ARS restent à développer.

L'enjeu pour la SFAP est que cette instruction puisse déboucher rapidement sur une amélioration concrète et visible des prises en charge en soins palliatifs dans les territoires. Ce fut un des sujets prioritaires abordés lors du séminaire du CA de la SFAP en sept 2023.

Objectif : fournir des éléments pertinents, issus de nos compétences et expérience, au gouvernement afin d'affiner ce projet de filière.

Nos convictions pour la bonne mise en place des filières territoriales de soins palliatifs :

- Le patient et son parcours de proximité sont l'unité de référence et sont ainsi au cœur de l'approche retenue : la filière doit être pensée pour ses bénéficiaires actuels et à venir
- Au regard de l'urgence d'apporter une meilleure réponse aux malades (notamment ceux non repérés à ce jour) et leurs familles, la construction des filières doit être pensée de façon à garantir des résultats concrets et visibles à très court terme
- Parce que chaque territoire ne possède pas des ressources identiques, et que de nombreuses initiatives et démarches de coordination précèdent la création des filières, ces dernières doivent repartir des réalités territoriales et des forces vives existantes. Leur organisation doit être pragmatique pour bénéficier des dynamiques actuelles, et garantir au long cours une implication des acteurs territoriaux. Les cellules d'animation régionales apparaissent de fait comme la porte d'entrée naturelle de cette approche territoriale.
- Enfin, le fait de se fonder sur le parcours des patients invite nécessairement à inclure dans les réflexions d'autres acteurs non spécialisés sur les soins palliatifs, jouant néanmoins un rôle clé dans les parcours de vie territoriaux : GHT, filières cancérologiques et gérontologiques, DAC, communautés handicap, réseaux de santé, CTS, collectivités territoriales, etc. Pour leur fonctionnement au quotidien, les filières doivent être pensées dans une logique d'ouverture, afin de dépasser les limites constatées sur des filières préexistantes.

Responsables : Christine GRANGEAT / Olivier POLIDORI
Christianne ROY / Anne Marie COLLIOT

Les IPA est un des 6 projets phare présentés par la SFAP en janvier 2023, dans « Fin de vie, la voie française de l'accompagnement » :

Rappel du contexte

La loi de modernisation de 2016 du système de santé a introduit le principe de la pratique avancée des auxiliaires médicaux. En 2018, 16 universités ont reçu une accréditation et 400 infirmiers, diplômés d'état, avec une expérience minimum de 3 ans, ont suivi cette formation diplômante de 2 ans, niveau master, d'Infirmier en Pratique Avancé (IPA). Seuls 5 domaines d'intervention ont été ouverts par décret pour cette formation : les pathologies chroniques, l'oncologie, la maladie rénale chronique, la psychiatrie et les urgences.

En s'appuyant sur le groupe de travail mis en place par la SFAP dès 2019, l'objectif du projet « IPA » est d'ouvrir un master IPA, mention soins palliatifs.

L'intérêt du projet :

- Il améliore l'accès aux soins ainsi que la qualité des parcours des patients, en particulier à domicile et en EPHAD. L'IPA participe à la prise en charge globale d'un patient dont le suivi lui est confié. La conduite diagnostique et les choix thérapeutiques sont définis par le médecin spécialisé en SP. Les compétences de l'IPA permettent en particulier de mener des entretiens, examens cliniques, actes d'évaluation et de surveillance cliniques/paracliniques, actes de soutien psychologique et de référent de parcours de soins pour adapter le suivi du patient et les prescriptions dans un cadre défini. Cela augmente aussi la réactivité en cas de crise douloureuse en particulier, et aide à la rédaction des directives anticipées.
- Il renforce la présence des soignants auprès des patients : la présence de l'IPA, en particulier dans une équipe mobile ou en HAD, permet de libérer le médecin d'un certain nombre de tâches et d'optimiser la coordination entre les établissements de santé et les professionnels de santé ambulatoires. Elle renforce la coopération entre professionnels autour du patient et réduit le risque de transfert aux urgences « en catastrophe ». Le projet permet une meilleure anticipation, grâce à la mise en place d'un protocole d'organisation IPA / Médecin.
- En donnant aux professionnels paramédicaux plus de responsabilités dans l'exercice de leurs fonctions, le master d'IPA développe des perspectives de carrière attractives.

L'urgence du projet

Le déficit actuel de ressources en SP.

Une fois programmé à l'université, il faut compter 2 ans avant de disposer d'IPA sur le terrain.

IPA : facteur clé du domicile

Faits marquants de l'année

En 2023, une démarche continue d'information, de diffusion et de mises en lien a été menée avec différents partenaires et instances dont notamment la Faculté de Médecine de Rennes et la Commission Professionnelle

Infirmière de la SFETD. A été évoqué un travail de réflexion sur une mention commune SP/Douleur.

En parallèle, en lien avec l'axe 2 du Plan, le groupe de travail a contribué à la mise en place des protocoles de coopération en soins palliatifs. La SFAP a organisé un séminaire afin de décrypter la mise en place d'un appel à manifestation d'intérêt de protocoles de coopération. Sans remplacer l'exercice d'IPA,

les protocoles de coopération permettent aux équipes de mettre en exergue les expertises infirmières existantes en soins palliatifs de façon objective et réaliste grâce au suivi des indicateurs mis en place. Et ces résultats pourront certainement soutenir la nécessité et la pertinence d'une mention Soins Palliatifs.

Ce qu'il reste à faire

Poursuivre le travail de suivi des Protocoles de coopération

Impliquer le Conseil Scientifique de la SFAP dans la démarche

Echanges avec les Professeurs de SP pour le soutien du projet

Poursuite de la mise en lien avec les doyens des Facultés de Médecine et le ministère

Identification du bénéfice financier d'un IPA Soins Palliatifs

Évaluation des besoins IPA en EMSP, HAD et en exercice libéral (CPTS, Maisons De Santé,...)

Poursuite de la réflexion en appui avec le CNPI (Conseil National Professionnel Infirmier)

Nos ambitions à 5 ans

Avoir ouvert un master IPA, mention soins palliatifs/douleur dans au moins 4 régions !



DOMICILE

Responsables : Adrien SEREY / Valérie AMOUROUX / Gaëlle LE PAPE / Estelle BOTTON

Alors que l'évolution démographique est principalement marquée par le vieillissement de la population française, un nombre croissant de personnes souhaitent terminer leurs jours chez elles.

Le « domicile » s'entend comme le domicile privé mais comprend également les établissements sociaux et médico sociaux accueillant des personnes en situations palliatives.

La prise en charge de patients en soins palliatifs dans leur lieu de vie nécessite l'intervention de professionnels libéraux, des SSIAD, des HAD, l'appui d'une équipe ressource en soins palliatifs, les infirmiers libéraux assurant seuls les soins en situations avancées à domicile dans la grande majorité des cas. L'intervention des services d'aides à domicile et l'implication des aidants sont également primordiales pour une prise en soin optimale. Le domicile est également un lieu d'intervention des bénévoles d'accompagnement.

Dans les nombreux axes de travail explorés par le groupe de travail visant à améliorer les prises en charge à « DOMICILE », on retrouve quatre propositions fortes énoncées dans « fin de vie, la voie française de l'accompagnement » (publication SFAP janvier 2023) :

- Le dispositif territorial
- L'intégration d'une politique de développement des soins palliatifs dans les contrats d'objectifs des établissements sanitaires et médico-sociaux
- Les soins palliatifs en EHPAD
- Les solutions innovantes de type maisons de vie ou appartements coordonnés de soins (chapitre dédié)

En 2023 le groupe a lancé une enquête sur l'état des lieux des besoins en formation en soins palliatifs des professionnels du domicile hors médecin.



Responsable : Sylvie SCHOONBERG

Le futur projet de loi sur la fin de vie devrait intégrer un volet sur la création de maisons de vie/Structures relais de proximité, qui font écho à de nombreuses expériences passées ou en cours. Jusqu'à présent aucun recensement et aucune analyse n'ont été faits. Ce travail apparaît aujourd'hui nécessaire :

- Pour que les maisons de vie se développent, il est essentiel de capitaliser les expériences réussies et les leçons des échecs
- Ce travail d'analyse pourra permettre à terme à la SFAP d'exercer un conseil en ingénierie ou de formaliser une charte des « bonnes pratiques » utiles pour la réussite de ces différents projets.

L'objectif est d'établir une cartographie de tous les projets qui ont été menés et de documenter ce qui a été fait, ce qui a marché, ce qui a moins bien marché, les caractéristiques de prise en charge et de fonctionnement, etc

Objectifs et réalisations à venir

1. Faire un état des lieux, "cartographie" des projets développés, aboutis ou non, sur le territoire Français.
2. Réaliser un travail de repérage des solutions innovantes à l'international
3. Analyser les résultats de l'enquête sur les besoins des Maisons d'Accompagnement et de Vie, sachant que l'enquête est prête et pourrait être lancée rapidement (1ère quinzaine de décembre) auprès de toutes les Unités, Equipes Mobiles et réseaux de Soins Palliatifs de France.
4. Elaborer une Charte Commune des Maisons d'Accompagnement et de Vie qui serait cosignée par la SFAP, le Collectif National des Maisons de Vie et Helebor, et poserait les grandes lignes sur lesquelles nous pourrions tous nous appuyer. Ce travail pourrait se dérouler dans un 1er temps sous forme d'un brainstorming lors des visio du "groupe Maisons d'Accompagnement et de Vie" qui viennent de finaliser l'enquête. On pourrait proposer à l'équipe mobilisée sur ce projet de se joindre au groupe de travail déjà formé.

Livrables attendues

- Une cartographie des projets
- Une modélisation des projets
- Un guide des bonnes pratiques

LISP LITS IDENTIFIÉS EN SOINS PALLIATIFS

Responsables : Fanny LAFAYE et Anny MONTPETIT

- Groupe de travail pluridisciplinaire et interrégional
- Améliorer et harmoniser les pratiques de travail en LISP
- Produire de travaux et des outils concernant les LISP en assurant le suivi et l'actualisation
- Collaborer aux travaux de recherche concernant les LISP
- Organiser sous l'égide de la SFAP une journée thématique nationale de réflexion et d'information sur les LISP.
- Offrir un réseau de veille sur les LISP, qui soit à la fois l'interlocuteur à l'écoute des équipes demandeuses de renseignements, et le collecteur d'expériences concernant les LISP.

Faits marquants de l'année

- 1/ journée LISP nationale
- 2/ webinaire LISP
- 3/ participation au congrès de Nantes dans l'atelier des groupes
- 4/ lien avec la DGOS dans le cadre de l'instruction
- 5/ lien avec le CNSPFV concernant l'enquête sur le parcours des patients en LISP
- 6/ accueil de nouveaux participants
- 7/ 3 réunions par an

Ce qu'il reste à faire

- 1/ poursuivre nos participations au congrès
- 2/ diffusion évaluée auprès des cellules d'animation
- 3/ renforcer les liens avec la DGOS

Nos ambitions à 5 ans

- maintenir la dynamique de groupe
- être à l'écoute des soignants de terrain
- garder une visibilité pour les soignants en LISP pour faire remonter les problématiques
- maintenir la pluridisciplinarité

Verbatims

" avoir plaisir à se retrouver, échanger, partager, soutenir "
" faire de nos différences une force "

JOURNÉES NATIONALES RÉGIONALES

Responsable : Bénédicte LECLERC

Objectif du groupe

Représenter la SFAP lors des journées organisées aux niveaux régional et national, par d'autres sociétés savantes.

Faits manquants de l'année

Nombre de participations plus nombreuses, en raison du développement du partenariat avec d'autres sociétés savantes

Ce qu'il reste à faire

Motiver les acteurs nationaux et locaux pour représenter la SFAP lors de ces journées.

Nos ambitions à 5 ans

Participer régulièrement aux journées organisées par les autres sociétés savantes.



Dr Claire Fourcade

PRÉSIDENTE DE LA SFAP À LA JOURNÉE
RÉGIONALE CENTRE VAL DE LOIRE

GROUPE DEUIL

Responsables : Lucile ROLAND PIEGUE et Sophie FUXET GIDROL

Groupe pluridisciplinaire qui pense des projets autour du deuil :

- Créer des fiches mémo à destination des professionnels et bénévoles d'accompagnement : outils amenant des repères, des éléments essentiels pour mieux comprendre les enjeux de la période du deuil.
- Formation des professionnels au deuil : pour commencer, les directions d'hôpitaux sur les spécificités du deuil des soignants puis les professionnels de santé au-delà des services de soins palliatifs (gériatrie, oncologie...).
- Réfléchir au recours des endeuillés aux approches complémentaires

Faits marquants de l'année

- Plusieurs participants ont arrêté et d'autres nous ont rejoints. Il reste un noyau dur de participants très moteur.
- Les fiches mémo sont quasi finalisées : les démarches administratives, la définition du deuil
- Un article sur les approches complémentaires dans l'accompagnement du deuil est en cours de rédaction
- 2 webinaires sont en cours de réalisation : 4 avril 2024 pour les professionnels de santé et 21 mai 2024 pour les directions
- Un article est en cours de rédaction pour la revue Gestions Hospitalières sur le deuil des professionnels de santé (il y aura un encart sur le webinaire du 21 mai)
- Co portage de la journée deuil SFAP du 21 mars 2024 avec le COPSY

Ce qu'il reste à faire pour 2024

- Finaliser les fiches mémo et surtout trouver un moyen de les diffuser en les travaillant graphiquement (solliciter des soutiens comme Helébor)
- Animation des 2 webinaires
- Finalisation et publication article sur le recours des endeuillés aux approches complémentaires
- Publication de l'article dans la revue Gestions Hospitalières
- Participer à l'élaboration du dossier thématique sur le deuil dans Médecine Palliative à partir des interventions de la journée deuil
- Participation à la réflexion au volet deuil du projet de loi sur la fin de vie : atelier le 27/03/2024 via Marie TOURNIGAND
- Co porter la 2e journée deuil de la SFAP (2025 ?)

Nos ambitions à 5 ans

Ouvrir la réflexion sur d'autres pistes de travail

Maintenir la dynamique de groupe autour des différents projets

DERNIERS SECOURS

Responsables : Marie DANEL - Christianne ROY - Catherine RENARD

Derniers Secours : Sensibilisation gratuite et accessible à tout le monde, pour tous les citoyens qui seront ou sont en situation de devoir accompagner un proche, ami, collègue, voisin... qui est gravement malade et ou en fin de vie au domicile.

Faits marquants de l'année

- L'intérêt suscité par DS auprès des donateurs, et soutien public comme la DGS qui a permis une levée de fonds pour faire vivre le dispositif.
- organisation de 5 formations de formateurs (+66 nouveaux formateurs et formatrices).
- plus de 1000 personnes sensibilisées.
- recrutement d'une salariée Clémentine MATHIS chef de projet pour DS.

Ce qu'il reste à faire

- poursuivre le déploiement à travers les départements pour rendre DS accessible au plus grand nombre.
- poursuivre la levée de fonds

Nos ambitions à 5 ans

- proposer des sessions en présentiel dans tous les départements grâce aux équipes locales.
- faire en sorte que le dispositif puisse s'autofinancer de manière pérenne.
- collecter suffisamment de données permettant de faire avancer la recherche

Verbatim

" La formation est idéale pour savoir comment accompagner un proche, quoi dire, quoi faire. J'en suis ressortie le cœur plus léger, apaisé, prêt à accompagner ma maman dans sa fin de vie. Je la recommande sans réserve à tout le monde ! " Pascal D, participant Derniers Secours.



Responsable : Nicolas WAGNER EL HAÏK

Le groupe de travail « Jeunes Générations » de la SFAP sensibilise le grand public et les professionnels (notamment de l'éducation) à l'importance de parler de la fin de vie, de la mort et du deuil aux enfants et adolescents et d'accompagner les jeunes confrontés à des situations complexes, notamment les jeunes en situation palliative et les jeunes endeuillés.

La SFAP porte ainsi « La vie, la mort... On en parle ? », un dispositif d'information, de formation et de recherche. Information, pour donner à toutes et tous des ressources accessibles et rigoureuses sur ces réalités douloureuses. Formation, pour monter en compétences l'ensemble des professionnels accompagnant les jeunes. Recherche, pour faire avancer les connaissances en sciences sociales et rendre visibles des situations qui passent hors des radars des politiques publiques. Ce faisant, nous aspirons à développer, à tous les âges de la vie, une pédagogie de la finitude.

Faits marquants de l'année

- 1/ Poursuite de projets de recherche et sensibilisation sur la question des jeunes aidants en soins palliatifs
- 2/ Évaluation des actions de formation auprès des infirmières scolaires dans les rectorats
- 3/ Plaidoyer en faveur de l'inscription de la question de la pédagogie de la finitude dans la stratégie décennale.

Ce qu'il reste à faire

Beaucoup ! Poursuivre le développement et l'animation du portail, en disposant d'un ETP dédié, ainsi que son inscription dans la sphère francophone (des pistes en Belgique et au Luxembourg notamment), structurer et renforcer l'activité de formation à destination de l'Éducation Nationale et des professionnels, poursuivre et étoffer la démarche de recherche et accentuer la valorisation des travaux auprès des professionnels.

Pistes à court-terme : créer une bourse de recherche pour les M2 en sciences sociales ; développer un MOOC de sensibilisation/formation sur nos sujets.

Nos ambitions à 5 ans

Être le portail de référence au niveau francophone sur les sujets de "fin de vie, mort et deuil" pour l'ensemble des professionnels accompagnant des enfants et adolescents ; avoir réussi à initier une expérimentation de formation continue pour l'ensemble des personnels de santé et d'action sociale de l'Éducation Nationale dans un rectorat et inscrire plus amplement ces sujets dans la formation continue des professionnels de soins palliatifs ; avoir établi un véritable champ de recherche interdisciplinaire sur ces sujets, toujours en lien avec les acteurs de terrain, les équipes de soins palliatifs adulte et pédiatrique, et avec le monde de l'éducation et du médico-social.

Verbatims

Il existe une jeunesse invisible, confrontée à la maladie grave, au deuil ou à des situations d'aidance à des âges précoces. Ces jeunes ne sont ni des individus condamnés, ni des héros affrontant la vie envers et contre tout. Il importe plutôt de rendre visible ces situations, bien plus fréquentes qu'on ne le pense, de diffuser une information rigoureuse et scientifique aux professionnels, de mieux les former et de faire avancer les connaissances.



Pédagogie de la finitude

Théories et pratiques

Sous la direction de
Jacques Cherblanc
Christine Fawer Caputo



SITE WEB

Responsables : Emmanuel de LARIVIERE / Elise LEBLANC

Réflexion autour de la refonte intégrale du site internet de la SFAP à l'occasion du séminaire de rentrée du conseil d'administration. la réflexion menée s'est effectuée grâce à une méthodologie nommée Personas qui a permis au membres du CA de réfléchir en identifiant notre cible d'internautes et ce que chacun aimerait trouver sur notre site Internet.

D'abord, analyse de l'existant du site : constat d'un manque d'attractivité du site (couleurs, manque de photos, longueur des textes...), trop d'informations, recherche non efficiente (moteur de recherches sur le site + arborescence), site non actualisé, pas assez responsive (version mobile pas satisfaisante), espace partagé des membres pas fonctionnel.

Liste des "personas" identifiés (cibles) :

- Adhérents
- Soignants hors SFAP
- Acteurs SFAP
- Aidants
- Grand public
- Bénévoles

Pour chacun de ces "personas", nous avons dressé un portrait et des fonctionnalités attendues sur le site.

Contenus :

1- Je suis acteur de soins (soignant, bénévole, étudiant)

Infos sur le Congrès (infos pratiques, replay...) / Adhésion (formulaire, infos pratiques) / Annuaire + carte / Emplois (formulaire à remplir pour les adhérents si on veut soumettre une offre) / Formations, web-séminaires / Groupes de travail, calendrier (quid d'un espace partagé ?) / Réglementations, dispositions... / Actus, publications... / Brochures sur les soins à télécharger

2- Je suis concerné (aidant, patient...)

Fiches sur les droits (lois, aides physiques, matérielles...) / Cartes + annuaires / Formulaire de contact / ...

3- Je m'intéresse (grand public)

Définition des soins palliatifs / FAQ / Fiches pratiques sur les droits / Offre de soins / Actus, tribunes... sur le plaidoyer, la sensibilisation / ...

Ce qu'il reste à faire

- cahier des charges en cours
- appel d'offre et sélection d'un prestataire à effectuer en 2024
- premier livrable un visuel à présenter au congrès de juin 2024

PÔLE VIE ASSOCIATIVE ET GOUVERNANCE



Responsables :

Christine de GOUVION SAINT CYR, secrétaire du bureau

Christianne ROY, trésorière

Elise LEBLANC, directrice administrative et financière

VALORISATION DU BENEVOLAT

+ de 7000 heures données

La SFAP est riche de ses adhérents, de ses administrateurs, de ses groupes de travail pluridisciplinaires et de ses collègues qui participent au développement des soins palliatifs

Au-delà du soutien administratif des pôles « scientifique » et « plaidoyer et communication », le pôle « vie associative et administration » assure :

- **Le suivi de l'équipe des « salariés » de la SFAP.** Catherine Roussel, directrice scientifique et Clémentine Mathis, responsable du pilotage du projet « Derniers Secours », sont venues renforcer l'équipe salariale en place en 2023.
- **Les convocations et suivi des travaux de la gouvernance de la SFAP**, qui comprend notamment l'organisation des conseils d'administration, les élections des administrateurs et la tenue d'une assemblée générale annuelle. Ce sont 9 Conseils d'administrations qui se sont tenus en 2023
- **La production des comptes financiers et du rapport de gestion** de l'association, avec l'assistance de nos experts comptables, cabinet Certus et commissaires aux comptes, cabinet Mazars.
- **L'animation des groupes de travail** Suivant l'article 42 du règlement de la SFAP « un groupe de travail est l'expression opérationnelle privilégiée pour réaliser les buts de l'association... ». Tout adhérent peut demander l'ouverture d'un groupe de travail : « Le conseil d'administration initie ou valide la création et la composition de chaque groupe de travail. Il veille à l'interdisciplinarité du travail mené en fonction des sujets. Le Bureau s'assure périodiquement de la mise en œuvre du mandat et des objectifs de chaque groupe de travail en vérifiant leur cohérence avec les objectifs stratégiques du pôle et le respect des budgets alloués... »

En 2023, c'est 25 groupes de travail, permanents ou éphémères, en plus des 8 collèges de la SFAP, qui sont venus enrichir les réflexions de la SFAP.

Vous retrouverez dans ce pôle :

Les travaux de la commission adhésion

La répartition des adhérents par collègue

Les travaux des 8 collèges

La synthèse des comptes financiers 2023

La présentation de l'équipe salariale

Les représentations institutionnelles de la SFAP

Un grand merci à tous

Et un lexique de tous les acronymes éparpillés dans ce rapport d'activité

La vie associative et le renforcement de la capacité collective à agir de l'association ont fait l'objet de nombreuses réalisations en 2023 dans le cadre du déploiement du projet associatif.

Il reste encore beaucoup à faire en 2024 et sur les 10 prochaines années...

Conformément au règlement intérieur, la commission adhésion de la sfap a pour mission en amont de chaque conseil d'administration d'étudier les demandes d'adhésion, que la CA doit ensuite valider.

Pilotée par la secrétaire du Bureau, elle est composée d'un représentant de chaque collège.

En 2023, la commission s'est attachée à rendre plus visibles les professions par collège, notamment pour le collège des autres acteurs de soins et le collège des usagers et personnalités qualifiées.

Elle a édité un petit livret d'accueil présentant aux adhérents les activités de la SFAP et comment un adhérent peut y contribuer. Celui-ci a pu être distribué au congrès de Nantes.

Enfin elle a revu la procédure des adhésions afin de faciliter l'intégration de tout nouvel adhérent et a préparé le changement de l'application informatique (CRM) par lequel on pouvait jusqu'alors adhérer.

Ce qu'il reste à faire en 2024, au-delà de sa mission d'instruction des candidatures d'adhésion :

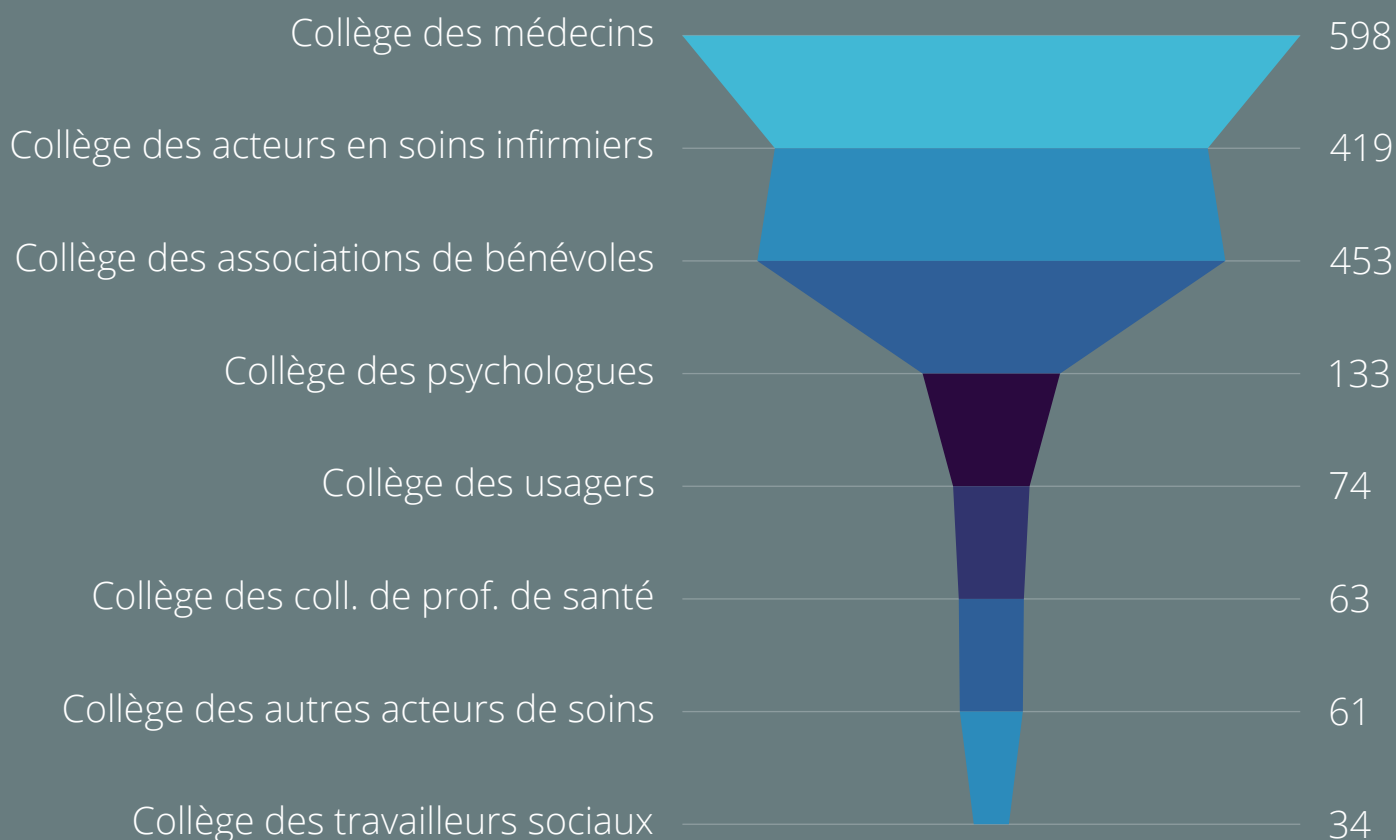
- Veiller à la bonne implémentation du nouveau CRM
- Enrichir l'intranet dédié aux adhérents
- Encourager les collègues à développer les adhésions à la SFAP



LES ADHÉRENTS AU 31/12/2023

La SFAP est composée de 1 835 adhérents individuels et personnes morales au 31/12/2023 répartis en collège.

MERCI à nos adhérents



JOURNÉES THÉMATIQUES

Responsable : Bénédicte LECLERC

Organisation de journées de formation, par thématiques ou professions.

Faits marquants de l'année

La SFAP a tenu 4 journées thématiques en présentiel et/ou distanciel réunissant ainsi plus de 500 participants en 2023.

Nous avons été contraints d'annuler la journée du CNASI, prévue le 15 mars 2023 en présentiel, en raison d'une grève des transports, et de gérer l'organisation de la journée en distanciel, la veille.

Ce qu'il nous reste à faire

Anticiper l'organisation des journées afin de ne pas les proposer à des dates trop rapprochées. Avoir une réflexion sur l'intérêt du distanciel.

Manifestations	Date	Lieu	Qui
Congrès nationaux et régionaux			
15ème congrès AFSOS	11 au 13 octobre 2023	Lille	stand SFAP
Journée Régionale SP région Centre Val de Loire	19 octobre 2023	Tours	stand SFAP
Journées et congrès SFAP			
Journée Anthropologie et Ethique	20 janvier 2023	FIAP Paris et distanciel	145 participants
Journée Soins Palliatifs Précoces	4 avril 2023	FIAP Paris et distanciel	223 participants
Journée LISP	10 novembre 2023	FIAP Paris	70 participants
Journée Actualités Médicales	1er décembre 2023	FIAP Paris	90 participants

Responsable : Gilles BRANCHE

La loi n° 99-477 du 9 juin 1999 visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs a notamment officialisé la participation des bénévoles à l'accompagnement des malades et de leurs proches, dans le but de leur apporter un réel réconfort psychologique et social. Pour ce faire, elle a rendu obligatoire la sélection et la formation de ces bénévoles au sein d'associations sous convention avec les établissements de soins et qui respectent une charte nationale.

Dans cette optique, sur ses fonds d'action sanitaire et sociale, la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) a mis en place une subvention destinée à la formation initiale et continue des bénévoles. Depuis 2000, la CNAM et la SFAP ont signé une convention, qui confie à la SFAP la coordination et la gestion de cette subvention pour la formation.

Une deuxième convention lui donne les moyens matériels et humains pour la réalisation de ce projet, avec en particulier la création d'une cellule de coordination et d'un comité de pilotage composé de 10 personnes.

Ces deux conventions font l'objet d'un avenant annuel depuis 2000.

La SFAP fournit aux associations d'accompagnement et de soins palliatifs un référentiel qui porte sur deux axes :

- Recrutement et sélection, formation initiale des futurs bénévoles,
- Formation continue des bénévoles en activité, et leur participation aux groupes de parole

Les missions du comité de pilotage CNAM-SFAP :

- L'identification et la qualification des associations,
- L'analyse des demandes de financement,
- La demande des éléments complémentaires ou des modifications des dossiers,
- L'attribution souveraine des financements,
- L'évaluation des actions de formation au moyen de grilles préétablies,
- L'approfondissement des formations et l'accompagnement de leur évolution.

La cellule recense actuellement 370 associations de soins palliatifs ayant des bénévoles d'accompagnement. Le nombre d'associations qualifiées par la cellule susceptibles de recevoir un financement par la cellule s'élève à 189. Elle finance à hauteur de 50 % (après étude des factures et éléments financiers demandés) les formations dispensées par les associations (adhérentes ou non à la SFAP). Les associations et les bénévoles formés s'engagent à respecter le référentiel des formations et les dispositions d'intervention des bénévoles prévues dans le code de santé publique.

Faits marquants de l'année

Le Comité de pilotage CNAM-SFAP s'est réuni à 5 reprises en 2023.

Le bilan des dossiers de demande de subvention 2022 a abouti au versement de 1 042 937 € à 176 associations, au titre des formations réalisées en 2022.

La demande prévisionnelle de financement au bénéfice de 189 associations pour les formations réalisées en 2023 s'élève à 1 319 080 €. Le montant définitif sera connu en mai 2024.

La Journée annuelle des associations de bénévoles a été organisée le 27 novembre 2023, et les rapports d'activité annuels ont été envoyés aux associations et partenaires.

Fin 2023, la CNAM a été soumise à des restrictions budgétaires qui aurait pu l'amener à devoir diminuer de 20% l'enveloppe budgétaire annoncée en début d'année.

Le Ministère des Solidarités et de la Santé, alerté par la SFAP, est intervenu pour que l'enveloppe puisse être maintenue.

En 2024 et à 5 ans

La cellule de coordination et son copil poursuivront leurs actions dans le cadre de la convention annuelle CNAM-SFAP et seront force de proposition pour :

- Actualiser les données concernant les bénévoles et leur impact dans l'accompagnement en soins palliatifs
- Communiquer sur les référentiels de formation mis à jour par le collège des bénévoles de la SFAP
- Faciliter le travail des associations dans leurs missions de formation des bénévoles
- Et plus globalement, répondre aux enjeux annoncés dans la stratégie décennale en matière de bénévolat.

LES COLLÈGES DE LA SFAP



COLLÈGE DES MÉDECINS

Objectif du collège des médecins

Le collège des médecins a pour objectif d'offrir une espace d'échange entre médecins de soins palliatifs et leur permettre de travailler ensemble sur les sujets qui les concernent.

Il comporte plusieurs sous-groupes de travail permanents:

- Groupe Ethique appelé « Grain de Sel », produisant notamment une journée anthropologie et éthique annuelle.
- Groupe prix de thèse de la SFAP
- Un groupe qui travaille sur un projet de veille scientifique
- Un groupe de travail sur la journée douleur du cancer, en partenariat avec la SFETD et l'AFSOS
- Un groupe de travail sur la journée SP précoces

Faits manquants de l'année :

Plusieurs actions marquantes ont eu lieu cette année :

- La journée soins palliatifs précoces, organisée par un groupe issu du collège des médecins qui a eu lieu le 4 avril 2023
- La journée d'actualité médicale, le 1er décembre 2023
- La 3ème journée anthropologie du groupe grain de sel,
- Une rencontre de notre collège au congrès
- La création d'un CNP associé de médecin palliative, co-porté par le collège des médecins, le CNEFUSP pour la SFAP et la 2SPP
- Des webinaires spéciaux sur Parkinson et fin de vie, SLA et fin de vie

En projet pour 2024 :

- Journée douleur du cancer portée par l'AFSOS
- Journée anthropologie du groupe grain de sel prévue début 2024
- La sortie du dossier sur les soins palliatifs avec la revue du praticien



Le collège en chiffres

Le collège est stable et compte 598 adhérents soit 32% du nombre total d'adhérents.

PRIX DE THÈSE

Responsable : Cyril GUILLAUME

Objectif de l'action

L'objectif est d'honorer le travail de recherche sur les soins palliatifs d'un interne en médecine dans le cadre de son travail de thèse d'exercice. Les thèses proposées sont portées à la connaissance d'un jury suite à un appel à candidature. Le lauréat est invité à recevoir son prix lors du congrès de la SFAP et à le présenter lors de la réunion du collège des médecins de soins palliatifs .

Faits manquants de l'année

Changement du coordonnateur du prix de thèse, en relais d'Adrien Evin.

Liens avec d'autres sociétés savantes pour porter à leur connaissance l'existence de ce prix de thèse et aider à communiquer pour des candidatures (SFGG, SFETD, AFSOS, 2SPP)

Ce qu'il reste à faire

Mieux faire connaître ce prix au sein de la SFAP et le pérenniser en développant des partenariats avec d'autres sociétés savantes;

Réévaluer les critères de sélection du lauréat.

Responsables : Laure-Anne CARRER et Christine GRANGEAT

Il rassemble et mobilise les acteurs en soins infirmiers adhérant à la SFAP afin de mener des projets et travaux dans le champ des soins infirmiers dans le domaine des soins palliatifs.

Faits marquants de l'année

Concernant le fonctionnement national du Collège, la coordination assurée jusqu'ici par 2 coordinatrices s'est étoffée d'un COPIL CNASI qui permet de mener de façon optimisée les différentes missions et d'accroître la communication au sein du collectif. Un bilan de ce COPIL CNASI sera fait courant 2024. Le Collège est déterminé à porter la parole des acteurs en soins infirmiers. C'est une démarche dont l'objectif est de mettre en exergue notre place essentielle dans la réponse aux besoins en soins palliatifs actuels, quel que soit le lieu de soin ou de vie sur tout le territoire. Cette action sera déployée, entre autres, via le GT communication initié en 2023. Ce groupe a pour objectif de réaliser des articles, à son initiative ou en collaboration avec les autres collèges et partenaires, à l'attention des professionnels ou du grand public pour informer sur le positionnement et les actions des acteurs en soins infirmiers en matière de soins palliatifs. Ce GT portera publiquement la parole des acteurs en soins infirmiers.

Les différentes autres actions sont les suivantes :

Organisation et animation de la réunion du Collège au Congrès SFAP à Nantes : présentation des différents groupes de travail du CNASI et implications du CNASI à d'autres groupes de travail, présentation des Collèges régionaux et de leurs projets, présentation des Protocoles de coopération en SP par E Malaquin-Pavan et AM Colliot.

Groupe de travail (GT) Recueil de la parole des soignants

GT "Soins de bouche" : webinaire, diffusion de la plaquette "Le soin de bouche, tout ce que vous auriez voulu savoir !", atelier expert "Soin de bouche" avec distribution des plaquettes au Congrès de Nantes

GT "Webinaire Soins et accompagnement aux défunts"

GT "Organisation journée nationale CNASI Lien Ville-Hôpital" en distanciel, mars 2023

Groupe de travail Infirmier en Pratique Avancée /Soins Palliatifs : voir Rapport d'Activité Pôle 3

Contribution du CNASI aux travaux du CNPI (Conseil National de la profession infirmière)

Contribution au Groupe de travail SP à domicile, plus précisément au sein des sous-groupes : SP en établissements médico-sociaux, SP et maison de répit, formation en SP des professionnels à domicile, "ensembles au domicile"

Contribution au Groupe de travail "Expertises infirmières en SP", dans le cadre des travaux du Plan pour l'élaboration d'un Protocole de coopération national.

A côté de cette dynamique impulsée par les nombreux GT, le Collège national est ancré dans les régions par le biais de plusieurs Collèges Régionaux : Alsace, Lorraine, Champagne, Rhône-Alpes, Occitanie Est, Nouvelle Aquitaine, PACA. les CRASI Ile de France et Occitanie Ouest ont besoin de relais afin de poursuivre leurs actions. Il y a également un besoin de regrouper certains CRASI en grande région ce qui nécessite de nouvelles organisations.

COLLÈGE DES ACTEURS EN SOINS INFIRMIERS

Plusieurs travaux sont menés par les Collèges : Diffusion de Newsletter, la collégialité au service de la décision éthique, contribution aux GT pour la création des Cellules d'Animation régionale en SP, travail sur l'élaboration d'une charte de fonctionnement d'un Collège Régional, Accompagnement en SP en EHPAD.

Ce qu'il reste à faire

Le CNASI et le COPIL/CNASI vont poursuivre les temps de réunion mensuels qui soutiennent la dynamique actuelle et permettent l'organisation des actions annuelles.

Plusieurs temps forts marqueront l'année 2024 : la réunion du Collège lors du Congrès de Poitiers, présentation du GT Recueil de la parole soignante, les webinaires Soins de bouche et Soins et accompagnement aux défunts, préparation de la Journée Nationale du CNASI 2025.

Nos ambitions à 5 ans

Renforcer la visibilité du Collège. Développer la prise de parole et le positionnement du Collège
Poursuivre et intensifier le lien entre le Collège et les acteurs en soins infirmiers et entre les acteurs eux-mêmes par la mutualisation de procédures, des webinaires et journées d'échanges
Déploiement, réactivation et réorganisation des Collèges Régionaux dans toutes les régions de France

Favoriser le lien entre le Collège national et les Collèges régionaux, et les cellules d'animation régionale existantes et celles à venir

Le collège en chiffres

Le collège compte 419 adhérents au 31/12/2023 soit 22% du nombre total d'adhérents.

SOINS AUX DEFUNTS

Soins aux défunts, accompagnements des proches

Les acteurs en soins infirmiers rencontrent souvent des difficultés à appréhender le moment du décès. Des questions surviennent tant sur le plan technique que sur celui du savoir être. Adopter une posture adéquate en étant en accord avec ses valeurs professionnelles dans l'accompagnement du défunt et de ses proches est un enjeu pour tous les soignants.

En 2023, un groupe de travail a été constitué et un webinaire gratuit sur les soins aux défunts a été proposé aux adhérents

En 2024 : le groupe travaillera à l'élaboration d'une formation et la formalisation d'un support de référence, qui seront validés par le Conseil scientifique. Plusieurs supports et actions de communication sont à l'étude : web séminaire, rencontre des professionnels de santé lors du congrès de la SFAP, support papier...



**SOINS AUX DÉFUNTS
ET
ACCOMPAGNEMENT
SOIGNANT**

Intervenants

Laurence MARDEL
Idriss FAROTA-ROMEJKO

Modérateurs

Adeline SCHILLING
Sandrine BRAUD

Le collège en chiffres

Le collège compte 419 adhérents au 31/12/2023 soit 22% du nombre total d'adhérents.

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS DE BÉNÉVOLES D'ACCOMPAGNEMENT

Responsables : Marie-Martine GEORGES et Evelyne PONCHON

Les administrateurs du collège des associations de bénévoles se réunissent tous les mois pour partager, envisager et élaborer les actions du collège.

Le Groupe de Travail formation a poursuivi et finalisé le travail sur le socle commun de formation des bénévoles et l'attestation de formation, qui faisait partie des objectifs du plan national.

Faits marquants de l'année

Les administrateurs ont participé activement à la relecture et à la mise à jour de l'avenant concernant les bénévoles et les associations de bénévoles dans la circulaire aux ARS parue le 21 juin 2023. L'INSTRUCTION INTERMINISTÉRIELLE « relative à la poursuite de la structuration des filières territoriales de soins palliatifs dans la perspective de la stratégie décennale 2024-2034 » y précise le rôle des bénévoles et facilite l'intervention des bénévoles au domicile.

Le collège des bénévoles a consolidé les liens de travail avec la cellule CNAM/SFAP.

Qu'est-ce qu'il reste à faire ?

Poursuivre la réflexion sur le développement des bénévoles dans l'accompagnement et les soins palliatifs en lien avec les ambitions de la stratégie décennale.

Réfléchir aux financements nécessaires si l'on veut doubler le nombre des bénévoles à 10 ans.

Contribuer à une campagne grand public sur « tous accompagnants, tous accompagnés » qui pourrait être diffusée autour de la journée des soins palliatifs en octobre 2024

Nos ambitions à 5 ans

Accompagner partout : dans les institutions mais aussi au domicile/EHPAD et dans les maisons de vie
Accompagner tous ceux qui en ont besoin et particulier les aidants

Contribuer à la formation de tous en partageant notre expérience en binôme avec les soignants

Être un pont entre la société civile et les acteurs en soins palliatifs

Verbatim

Hauts les cœurs

Le collège en chiffres

Nombre d'adhérents individuels 322 bénévoles

Nombre d'adhérents personnes morales 131 associations de bénévoles.

Nous constatons une baisse du nombre d'associations de bénévoles (-18%)

Responsable : Sigolène GAUTHIER

En 2023, le collège des psychologues a renforcé les coordinations régionales, en nombre de coordinations et en participants.

Le nombre d'adhérents psychologues a augmenté d'environ 20%

Le collège des psychologues a initié l'organisation de la première journée deuil de la SFAP avec le groupe deuil.

Les psychologues mobilisés par le groupe recherche interne au collège est très dynamique et permet un meilleur maillage des participations de psychologues à la recherche, ainsi que l'écriture d'articles. Ce groupe recherche fait le lien avec la plateforme de recherche dont une des psychologues fait partie du conseil scientifique.

Il reste un défi important de participation des psychologues au CNEFUSP, cela dans une démarche d'interdisciplinarité à mobiliser avec la directrice scientifique de la SFAP.

Les psychologues participent à de nombreux groupes de travail transversaux et s'y inscrivent de manière pérenne.

Le nombre de participants psychologues au congrès est un record, avec une dynamique importante des échanges pendant le temps du collège, très attendu et recherché par les adhérents.

Pour 2024

La journée deuil s'organise en mars avec le groupe deuil.

Le temps du collège du congrès se prépare avec les psychologues du GO et GS du congrès de Poitiers.

Une participation toute particulière pour le colloque Acccompallia d'Auvergne à Clermont-Ferrand tente de faire découvrir à des professionnels libéraux l'intérêt de l'analyse de la pratique en proposant des rencontres avec des psychologues sur le temps de pause de midi. Les psychologues coordonnateurs de région disponibles pour ce projet seront bénévoles mais remboursés de leurs frais de déplacement

Le collectif des psychologues du CNEFUSP travaille avec Régis Aubry sur le développement d'une mention/CNU pluridisciplinaire en soins palliatifs souhaité par la stratégie décennale. Le collectif poursuit sa tentative et son désir d'inscrire ce travail dans une dynamique interne au CNEFUSP : cela en invitant les autres disciplines IDE, philosophes, SHS, médecins à co-construire ce projet commun.

Le collège en chiffres

Le nombre d'adhérents du collège au 31/12/2023 est de 133.

Responsable : Anne DALL'AGNOL

Poursuite de la dynamique présente depuis quelques années pour mobiliser les travailleurs sociaux autour du collège, le rendre attractif et visible.

Faits marquants de l'année

- Première rencontre du groupe de travail du collège autour des pratiques professionnelles en janvier 2023.
- Poursuite des travaux concernant le fonds FNASS.

Qu'est ce qu'il reste à faire ?

- Phase d'analyse des retours des entretiens avec les caisses d'assurance maladie qui ont acceptées de participer sur l'utilisation du fonds FNASS dans leurs départements

Ambitions à 5 ans

Finalisation du travail sur le FNASS, présentation par le collège d'abstract pour les prochains congrès.

Verbatims

Le collège lieu ressource et d'échange autour des questions de fin de vie, des soins palliatifs et de la pratique du travail social.

Le collège en chiffres

Le nombre d'adhérents du collège est de 34.

COLLÈGE DES AUTRES ACTEURS DE SOINS

Responsable : Raphaëlle ROUHIER

Faits marquants de l'année

Relance du collège avec la nomination d'une nouvelle responsable du collège des autres acteurs de soins.

Projet création d'une plaquette de présentation des soins non médicamenteux ("incollables")
La mise en lien avec le travail du CS
État des lieux fait.

Qu'est ce qu'il reste à faire ?

Analyse, conception, émission, distribution

Ambitions à 5 ans

Mise à jour et distribution aux usagers et soignants

Contactez le collège

info-cnaas@sfap.org



Le collège en chiffres

Le collège compte 61 adhérents fin 2023.

Responsables : Magali Ruhlman

Rappel des objectifs du groupe de travail :

- Favoriser les échanges
- Permettre une réflexion autour de la place et du rôle de la secrétaire en soins palliatifs
- Produire des travaux en lien avec cette réflexion
- Transmettre des informations et échanger avec les secrétaires
- Organiser des journées de formation nationales à l'attention des secrétaires

Pour rappel : Le groupe est représentatif autant que faire se peut de chaque région et de chaque type d'équipe : EMSP, USP et DAC (ex-Réseaux). L'intérêt est que chacun(e) puisse être ressource auprès des collègues secrétaires à un niveau régional, départemental, local et de créer du lien entre pairs.

Réalisations 2023 :

Le groupe et ses membres :

- départ de Mme RUHLMANN en tant que co-pilote et nomination d'un nouveau co-pilote : Mme FOURMENTEL.
- Accueil de 2 nouveaux membres : Mme BAILLY et Mme BABIN.

Evaluation de la journée de formation de 2022, étude des questionnaires, pistes d'amélioration et de réflexion en cours pour la prochaine formation en 2024.

Recueil et transmission des autorisations de publication des supports pour parution sur le site de la SFAP

Création d'une charte du groupe

Poursuite des travaux des sous-groupes en cours : journée de formation, fiche d'appel, fiche de demande, liste des DU de soins palliatifs accessibles aux secrétaires

Mise à jour des documents produits par le groupe : trombinoscope, liste des membres et coordonnées, kit d'accueil en prenant en compte la publication de l'instruction et des suggestions de la présidente de la SFAP, fiches de poste d'une secrétaire par structure

Mise en place de référents au sein du groupe pour la mise à jour du site de la SFAP concernant les informations du groupe, sauvegarde des archives, rédaction des comptes rendus, mise à jour des documents produits, contact SFAP, gestion de la diffusion et des inscriptions pour la journée de formation

Mobilisation des secrétaires suite à la parution de l'instruction

Rédaction d'un courrier informatif du groupe à l'attention des secrétaires au niveau national

A ce jour le groupe comprend 10 membres.

Perspectives 2024

Diffuser les courriers suite à la parution de l'instruction

Finaliser la mise à jour du kit d'accueil et le soumettre à la SFAP pour validation et diffusion

Finalisation de l'organisation de la journée de formation des secrétaires le 11 octobre à Paris : lieu, appel à contribution pour les situations vécues, intervenants, programme, bulletin d'inscription, calendrier de diffusion, qui fait quoi...

Créer sa propre base de données pour diffusion des informations directement aux équipes et secrétaires en se basant sur le répertoire de la SFAP et la tenir à jour

Relancer la SFAP sur la mise à jour du site internet concernant les informations du groupe de travail et la publication des documents de la journée de 2022

Communiquer avec les secrétaires en soins palliatifs sur le groupe de travail à travers l'actualité du groupe, les voeux, la journée de formation, des courriers afin de favoriser le lien avec les acteurs de terrain, la journée des secrétaires...

Répondre aux questions de secrétaires qui parviennent au groupe

Sauvegarder sur un cloud les archives du groupe afin d'optimiser l'organisation des travaux et la sécurisation des données suivant les départs et arrivées des co-pilotes afin de conserver les supports

Signature en cours de la charte du groupe par les membres

Mise en place d'un calendrier des réunions du groupe en décembre pour l'année n+1 tant pour les réunions avec l'ensemble des membres que pour les co-pilotes

Fluidifier les liens du groupe avec la SFAP

COLLÈGE DES COLECTIFS ET PROFESSIONNELS DE SANTÉRS DE SOINS

Responsable : Christianne ROY et Pauline MONNIER

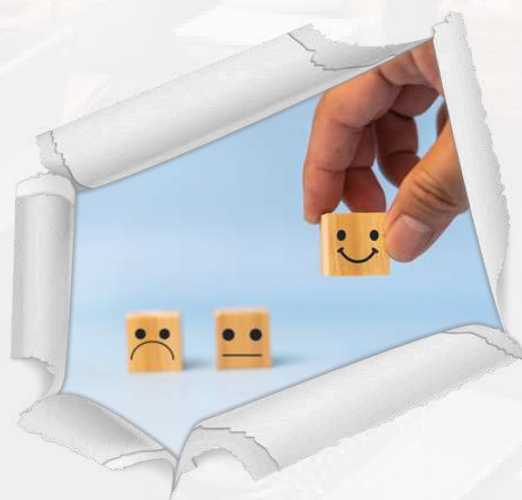
Pour l'année 2023, le nombre d'adhérents est de 63. La plupart des appels et mails des adhérents concernaient l'instruction N° DGOS/R4/DGS/DGCS/2023/76 du 21 juin 2023 relative à la poursuite de la structuration des filières territoriales de soins palliatifs dans la perspective de la stratégie décennale 2024-2034.

Les responsables du collège ont animé un atelier lors du congrès de Nantes sur les thématiques suivantes :

- les appuis territoriaux et astreintes de soins palliatifs ;
- une présentation d'une structure innovante : PALLIDOM.

Ce temps a permis d'échanger plus largement sur les activités en région, les leviers et les freins rencontrés par les structures pour se développer et répondre au besoin en particulier dans les zones blanches et le déficit de médecins libéraux.

Pour 2024, nous souhaiterions lancer l'enquête auprès des adhérents du collège pour recenser leurs besoins et attentes, et initier un groupe de travail sur la thématique la plus sollicitée.



Le collège en chiffres

Le collège compte 63 adhérents fin 2023.

RAPPORT FINANCIER

L'exercice de l'année 2023 se clôture avec un **résultat excédentaire de 204 402 €**. Ce résultat positif vient confirmer la reprise des activités et est à mettre en corrélation avec la perception d'un legs perçu (vente d'un bien immobilier sur l'année 2023). Le résultat est également lié à un résultat très excédentaire du congrès de Nantes qui confirme la relance des participants en présentiel et une érosion des participants distanciels. Le résultat annuel du congrès est de 278 K€.

Les autres sources des revenus remarquables sont liées à une augmentation des recettes journées et web-séminaires pour 123 K€. La reprise du congrès a eu un impact sur une baisse des ventes sur les autres activités liées à la formation.

Tableau récapitulatif des 5 derniers résultats				
2023	2022	2021	2020	2019
204 402 €	278 514 €	148 095 €	(229 709) €	(156 726) €



RAPPORT FINANCIER

En euros	Exercice clos 31 déc. 2023 (selon ANC 2018-06)	Exercice clos 31 déc. 2022 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	103 314	102 563
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 147 261	1 015 226
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 494 839	1 444 699
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	207 808	222 703
Mécénats		207 655
Legs, donations et assurances-vie	164 720	
Contributions financières	863 834	230 979
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	29 496	14 893
Utilisations des fonds dédiés	849 878	939 714
Autres produits	8 836	10 711
Total I	4 869 987	4 189 143
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 975 444	1 331 015
Aides financières	1 062 717	1 000 145
Impôts, taxes et versements assimilés	6 057	3 001
Salaires et traitements	278 726	218 866
Charges sociales	95 458	77 195
Subventions accordées par l'association		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 409	2 262
Dotations aux provisions	2 547	25 024
Reports en fonds dédiés	865 934	856 341
Autres charges	6 731	307
Total II	4 296 024	3 514 156
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	573 962	674 988

RAPPORT FINANCIER

En euros	Exercice clos 31 déc. 2023 (selon ANC 2018-06)	Exercice clos 31 déc. 2022 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 451	1 103
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	3 451	1 103
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 451	1 103
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	577 413	676 090
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		12 081
Sur opérations en capital	812	187
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	812	12 268
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	360 097	416 715
Sur opérations en capital		1 155
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	360 097	417 870
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-359 285	-405 602
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	13 727	-8 026
Total des produits (I + III + V)	4 874 250	4 202 513
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 669 848	3 924 000
EXCEDENT OU DEFICIT	204 402	278 514
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	522 753	1 061 302
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	522 753	1 061 302
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	522 753	1 061 302
TOTAL	522 753	1 061 302

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe salariée de la SFAP se compose de 8 personnes

Directrice administrative et financière : Élise LEBLANC

Directrice scientifique : Catherine ROUSSEL

Chargée de mission : Anne Marie COLLIOT

Chargée de congrès : Bénédicte LECLERC

Assistante de direction : Claire DARCHY

Chef de projet Derniers secours : Clémentine MATHIS

Coordinatrice de projet Cellule CNAMTS – SFAP : Florence VOLPE

Secrétaire de projet Cellule CNAMTS – SFAP : Julien BENOIT

Bienvenue à Clémentine MATHIS, chef de projet Derniers Secours et à Catherine ROUSSEL, directrice scientifique qui viennent étoffer l'équipe salariée et qui se sont très facilement intégrées à l'équipe.

Merci à l'ensemble de l'équipe pour le travail accompli durant l'année et de poursuivre l'important travail de reconstruction de la SFAP en lien avec le bureau de l'association.

REMERCIEMENTS

Merci à l'ensemble des personnes bénévoles qui œuvrent au sein de la SFAP : bureau et Conseil d'Administration, conseil scientifique, CNEFUSP, CNPAMP, Groupe Ethique et Groupe Congrès, Groupes scientifiques et organisation des congrès annuels, Annuaire (pour Alain), Collèges professionnels et groupes de travail, et l'ensemble de nos formateurs des web-séminaires et journées thématiques.

Merci pour les initiatives, les échanges, et tout le temps donné tout au long de l'année. 240 membres, pour mener à bien collectivement nos nombreux projets et actions !

LEXIQUE

2SPP : Société de Soins Palliatifs Pédiatriques
ACP : Advanced Care Planning
ADESPA : Association pour le Développement des Soins Palliatifs en Afrique
AFSOS : Association Francophone pour les Soins Oncologiques de Support
ANM : Approche Non Médicamenteuse
ARS : Agence Régionale de Santé
CA : Conseil d'Administration
CABA : Collège des Associations des Bénévoles d'Accompagnement
CNAAS : Collège National des Autres Acteurs de Soins
CNAM : Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CNASI : Collège National des Acteurs en Soins Infirmiers
CNPAMP : Collège National des Professionnels Associés en Médecine Palliative
CNPI : Conseil National Professionnel des Infirmiers
CNU : Conseil National des Universités
CPOM : Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens
CRASI : Collège Régional des Acteurs en Soins Infirmiers
CTS : Conseil Territorial de Santé
CNEFUSP : Collège National des Enseignants pour la Formation en Soins Palliatifs
CNFVSP : Centre Nationale de la Fin de Vie et des Soins Palliatifs
CRM : Customer Relationship Management (GRC – Gestion de la Relation Client en français)
CS : Conseil Scientifique
DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination
DGOS : Direction Générale de l'Offre de Soins
DGS : Direction Générale de la Santé
DPC : Développement Professionnel Continu
DS : Derniers Secours
DU / DIU : Diplôme Universitaire / Diplôme Inter Universitaire
EAPC : European Association for Palliative Care
EHPAD : Etablissement Hospitalier pour Personnes Âgées Dépendantes
EMSP : Equipe Mobile Soins Palliatifs
ETP : Equivalent Temps Plein
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
FISP : Fédération Internationale Soins Palliatifs
FNASS : Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale
FNEHAD : Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile
GHT : Groupement Hospitalier de Territoires
GO : Groupe Organisation
GRI : Groupe Relations Internationales
GS : Groupe Scientifique
GT : Groupe de Travail
HAD : Hospitalisation A Domicile
IDEL : Infirmière Diplômée d'Etat Libérale
IPA : Infirmière en Pratique Avancée
JALMALV : Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie
LISP : Lits Identifiés Soins Palliatifs
MAS : Maisons d'Accueil Spécialisées
MCOOR : Association National des Médecins Coordonnateurs et du Secteur Médico-social
MMJG : Maison Médicale Jeanne Garnier
SFCardiologie : Société Française de Cardiologie
SFETD : Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur
SFGG : Société Française de Gériatrie et de Gérontologie
SFNDT : Société Francophone de Néphrologie Dialyse et Transplantation
SP : Soins Palliatifs
SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile
TF : Task Force
TS : Travailleurs Sociaux
USP : Unité de Soins Palliatifs

RAPPORT

ACTIVITE 2023



CONTACTS

f X in



01 45 75 43 86

sfap@sfap.org

www.sfap.org

106 avenue Emile Zola - 75015 PARIS